

**Entreprises, vous avez besoin d'employé(e)s permanent(e)s et temporaires - CONTACTEZ**

PLACEMENT DE PERSONNEL

**MARIE-ANDRÉE LA FORCE**

(418) 682-4194

# LE SOLEIL

QUAD

la haute fidélité

**rotac**

électronique inc.

2873 chemin Sainte-Foy

653-7768

JEUDI 18 JUIN 1992

QUÉBEC, 96<sup>e</sup> ANNÉE, NO 170  
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 4.04 TVG 0.30

MONTRÉAL - OTTAWA 60c Plus TPS TVG

50c Plus TPS TVG

## LE SPORT

### Sundin va demander un salaire de 1 million \$



Le conseiller de Mats Sundin, n'y va pas par quatre chemins : selon lui, son client vaut aux Nordiques ce que valent Jeremy Roenick aux Hawks et Trevor Linden aux Canucks. C'est pourquoi il recherche un salaire frisant le million de dollars pour son poulain qui n'a que deux ans d'expérience dans la LNH. **S-2 à S-4**

## LA RÉGION

### Fermeture de cinq dépanneurs La Maisonnée

Au moins cinq dépanneurs La Maisonnée, sur les 11 de la région de Québec, ont fermé leurs portes hier. D'autres pourraient les imiter aujourd'hui. **A-10**

### Les maires peu intéressés à payer pour un nouveau Colisée

Les maires des principales villes de la région de Québec ne sont nullement intéressés à participer aux coûts d'un nouveau Colisée. **B-12**

## QUÉBEC

### L'îlot Fleurie prend la relève pour nourrir les écoliers

Les écoles de la basse-ville de Québec fermées, les enfants des milieux défavorisés se retrouvaient sans petit déjeuner. L'îlot Fleurie prend la relève pour l'été. **A-3**

## LES ARTS

### Deux films et deux nouveaux disques pour Mitsou

Coup sur coup, deux films mettant en vedette Mitsou, « Coyote » et « Prince Lazure », vont prendre l'affiche au Québec, s'ajoutant à deux microsillons. **C-12**

## LE QUÉBEC

### Bourassa préfère s'en tenir à sa « diplomatie secrète »

Le premier ministre a refusé hier de s'engager à dresser un bilan de l'état des négociations constitutionnelles avant les vacances parlementaires d'été. **A-4**

## L'ÉCONOMIE

### MAAX et le Centre d'Aubigny lauréats des 12<sup>e</sup> Mercuriades

Deux entreprises de la région, MAAX et le Centre vétérinaire d'Aubigny, figurent parmi les lauréats des 12<sup>e</sup> Mercuriades de la Chambre de commerce du Québec. **B-1**

## L'INDEX

### GÉNÉRAL

Annonces classées	C-4 à C-9
Arts	C-2, C-3, C-11 et C-12
Bridge	C-10
Décès	C-9 et C-10
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-14
Horoscope	C-10
Idées du jour	A-15
Informations générales	A-3 à A-13
Le monde	C-1
Où aller à Québec	C-2
Pierre Champagne	B-11
Québec et l'Est	B-8 à B-12, C-10

### TABLOID

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

## LA MÉTÉO

Ennuagement en après-midi suivi d'averses, max. 28, min. 14. Demain, averses et risque d'orage, max. 27, min. 14. **S-16**

## L'urgence pédiatrique financée par Enfant-Soleil écope

# 50 lits fermés au CHUL

QUÉBEC — Fermeture de 50 lits durant sept mois, fermeture de l'urgence pédiatrique Desjardins, abolition de sept postes de cadre, fermeture du centre de jour pour personnes âgées. Le comité interne de redressement budgétaire du CHUL propose des mesures draconiennes pour éviter un déficit prévisible de 3 millions \$ pour l'année en cours.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

« Sur le coup, les médecins ont trouvé ça incroyable des cou-

pures comme ça », raconte le Dr Pierre Déry, chef du département de pédiatrie du CHUL.

Hier, les médecins de l'hôpital ont pris connaissance des 64 recommandations du comité

spécial de redressement budgétaire, mis sur pied par la direction de l'établissement le mois dernier.

La fermeture, durant sept mois, de l'urgence pédiatrique, scandalise le Dr Déry, parce qu'elle a été construite grâce aux dons du téléthon Enfant-Soleil. « Tu demandes aux gens de donner de l'argent, et tu fermes ce pour quoi ils ont payé. Ça fait drôle ». Tout ça, pour une économie de 88 000 \$.

Parmi les 50 lits qu'on veut fermer durant sept mois, cinq sont en pédiatrie. « On demande aux enfants de contribuer à combler le déficit du CHUL », proteste le Dr Déry. Ces cinq lits s'ajoutent aux huit fermés en permanence l'an dernier.

« La conséquence est prévisible : les parents continueront de venir au CHUL avec leur enfant ; ou bien l'enfant entrera dans un lit à l'urgence ou bien il sera transféré dans un autre hô-

pital », poursuit le pédiatre.

Avant d'être mises en vigueur, certaines mesures, comme la fermeture de lits, exigent l'approbation du ministère de la Santé et des Services sociaux. De son côté, la firme montréalaise CGO, spécialisée en gestion médicale, qui enquête depuis un mois au CHUL, doit remettre son rapport dans quelques jours. Un de ces mandats

Suite A-2, CHUL...

## Première femme à l'état-major de la SQ



L'accession de Mme Louise Pagé, ex-directrice des programmes administratifs du Conseil du Trésor, au poste de directrice générale associée à l'administration de la Sûreté du Québec, marque un tournant historique pour ce corps de police fondé il y a 125 ans.

Page A-8

## Ottawa: non aux tickets modérateurs

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale s'est présenté les mains vides hier soir devant ses collègues des provinces, mais avec une loi nationale qui les empêche de trouver de l'argent ailleurs. Dans l'entourage de Marc-Yvan Côté, on promet « une réaction assez virulente ».



Benoît BOUCHARD avec son collègue des Finances, Gérard D. Levesque se fait fort de démontrer, études à l'appui, que Benoît Bouchard a tort de deux façons :

par MICHEL VASTEL  
LE SOLEIL

Après s'être fait l'apôtre de la souplesse du fédéralisme pendant les trois mois de négociations constitutionnelles multilatérales, Benoît Bouchard a retrouvé son chapeau de défenseur des objectifs nationaux. « 60 milliards \$, c'est assez » a lancé le ministre fédéral. « Et je suis convaincu que si on accepte les tickets modérateurs, ou 'orienteurs' comme dit M. Côté, avant longtemps on aura deux régimes de santé au Canada, un pour les pauvres et un pour les riches ».

Le ministre québécois, qui participe à la réunion ce matin

— il y a bien eu un retrait d'Ottawa dans le financement du régime de santé depuis 12 ans, retrait qui s'est accéléré avec le gel de ses transferts aux provinces depuis 1990 et prévu jusqu'en 1995. Ottawa jusqu'ère

Suite A-2, Ottawa...

## Les deux Allemands libérés Fin de la saga des otages au Liban

COLOGNE, Allemagne (AP, CP, AP, AFP) — Les deux derniers otages occidentaux au Liban, les Allemands Thomas Kemptner, 30 ans, et Heinrich Struebzig, 51 ans, sont arrivés hier soir à Cologne après plus de trois ans de captivité, mettant ainsi fin à huit années dramatiques au cours desquelles près de 100 Européens et Américains ont été kidnappés dans ce pays du Moyen-Orient.

L'avion de transport spécial du gouvernement allemand qui les ramenait de Crète s'est posé à 19 h, environ 10 heures après leur libération au Liban. Les deux otages, vêtus de sombre, apparaissaient amaigris mais en bonne santé.

Selon un médecin grec présent lors des examens effectués à Crète, les deux otages présentent des symptômes de malnutrition.

Toutefois, leur état général apparaît meilleur que prévu.

Comme d'autres otages avant eux, les deux Allemands ont été enchaînés durant leur captivité, a déclaré le ministre à la Chancellerie, Bernd Schmidbauer, qui avait été dépêché au Liban pour les accueillir. « Pendant le plus clair du temps, ils ont été enchaînés aux mains et aux pieds », a-t-il déclaré à l'aéroport de Cologne.

Suite A-2, Otages...

## Le changement de nom soulève les passions

# Le boulevard St-Cyrille rebaptisé René-Lévesque

QUÉBEC — Ils étaient près de 200 citoyens massés hier soir au centre communautaire Lucien-Borne et un peu plus de la moitié s'opposaient au changement de nom du boulevard Saint-Cyrille destiné à honorer René Lévesque. La ville ira de l'avant, forte de l'avis du comité consultatif Haute-ville est et ouest.

par ROBERT FLEURY  
LE SOLEIL

On ne peut pas dire que la question n'a pas soulevé de passions. Il y avait les citoyens aux cheveux gris qui étaient pour la plupart contre le changement de nom et qui chahutaient comme des écoliers, et les uns, un peu plus jeunes, qui souhaitaient honorer celui qui voulut un jour réaliser la souveraineté du Québec. Deux camps qui s'affrontaient au micro avec ses partisans, comme si chacun avait mobilisé ses troupes pour un quelconque débat référendaire.

« Moi, j'admire René Lévesque, mais le changement de nom va me coûter comme marchand 2000 \$ de frais de papeterie. Je risque de le haïr ! Pourquoi ne pas renommer le boulevard de la Capitale », commentait Léonard Savoie de la rue Saint-Cyrille.

Ils étaient plus d'une dizaine à s'exprimer ainsi contre le changement de nom aux applaudissements nourris de leur public, des partisans qu'on savait être souvent libéraux ou conservateurs, la plupart fédéralistes, comme s'il s'agissait d'un soir de référendum. Les raisons invoquées : pourquoi

changer ce qui est connu, cela n'entraîne que des frais et de la confusion pour les citoyens, pour les touristes. Tous les arguments ou presque y ont passé.

Et on cherchait même l'animateur Robert Gillet qui brillait par son absence, car il avait fait campagne pour ce changement, et on voulait lui dire deux mots ! « Québec est la seule ville à avoir une rue Saint-Cyrille quand Montréal a déjà son boulevard René Lévesque », dit une citoyenne plus jeune.

« Saint-Cyrille était un évangéliste du quatrième siècle, et je ne pense pas qu'on l'invoque souvent. Puis Cyrille Kirouac, celui qui a donné son nom à la rue, n'était pas un saint : c'était un développeur ! René Lévesque, lui, nous l'a-

Suite A-2, Boulevard...



Thomas Kemptner (à gauche) et Heinrich Struebzig (à droite) étaient souriants en quittant le Palais présidentiel à Beyrouth, hier, en compagnie de l'envoyé allemand Bernd Schmidbauer.

## Suites de la première page

### CHUL...

consiste à « évaluer la capacité de l'administration en place de redresser la situation financière ».

#### Mesures draconiennes

La fermeture des 50 lits du 28 août 1992 à la fin mars 1993, permettrait à l'hôpital d'économiser 1 million \$. Ces lits sont répartis parmi tous les départements : psychiatrie (les 12 lits ont été ouverts en avril), pédiatrie, chirurgie, médecine interne. La fermeture de lits signifie des économies pour l'administration, mais une perte de revenus pour les médecins.

Le comité recommande l'embauche d'une firme extérieure pour faire une étude sur l'organisation des soins infirmiers. Une telle réorganisation permettrait des économies de 550 000 \$, ou l'abolition de 11 postes d'infirmières (10 postes ont déjà été abolis l'an dernier).

Autre source d'économie, selon le rapport, l'abolition de sept postes de cadre qui allégera de 450 000 \$ la liste de paye du CHUL.

Le CHUL a toujours eu tendance à répondre aux besoins des patients et de chercher ensuite auprès du MSSS l'argent pour financer ses activités. Ainsi en néonatalogie, on a soigné 16 bébés, alors qu'on avait les budgets pour 13. Le MSSS a finalement accordé les budgets pour 16 lits... on soigne en ce moment 19 bébés. Le comité recommande de limiter le nombre de patients en fonction des budgets accordés.

En fonctionnant au-delà de ses capacités budgétaires, le CHUL a accumulé en dix ans un déficit évalué 17,5 millions \$. Le budget annuel du CHUL est de 87 millions \$.

### Ottawa...

actuellement aux provinces 6,7 milliards \$ en espèces et 7,2 milliards \$ en points d'impôt. Cela ne représente plus que 28 % des dépenses totales alors que les Trésors provinciaux financent 43 % et que le secteur privé, par des plans complémentaires, couvre plus de 25 % des dépenses de santé ;

— dans une certaine mesure, la croissance des régimes privés, pour compenser la baisse de qualité des services, conduit déjà aux deux types de protection de la santé que craint M. Bouchard. Les « riches » s'achètent déjà pour près de 15 milliards \$ de services que les pauvres ne peuvent se payer.

Le Québec a été la première province à lancer le débat sur le financement du régime de santé publique au Canada, mais il n'est plus seul. Le gouvernement libéral du Nouveau-Brunswick appuie lui aussi l'imposition de tickets modérateurs, et les gouvernements néo-démocrates de Saskatchewan et de Colombie-Britannique veulent qu'Ottawa fasse preuve de plus de souplesse.

La Loi nationale de la santé, héritée de Jean Chrétien (alors super ministre des questions sociales) et de Monique Bégin (ministre titulaire) ne permet aucune entorse aux cinq « normes » nationales : universalité, régime public, intégralité, accessibilité et transférabilité d'une province à une autre. Et cette loi a des dents : Ottawa peut déduire de ses transferts aux provinces les sommes perçues de façon « illégitime » auprès de leurs citoyens.

Un récent document de travail fédéral-provincial reconnaît que « la participation fédérale dans le domaine de la santé publique consiste

principalement à élaborer et à appliquer des normes nationales ». Gardienne de la fédération, Ottawa « n'a cependant plus les moyens d'assurer l'universalité du régime de santé » constatent plusieurs ministres provinciaux. « Grand parleur, mauvais payeur » en somme.

#### Deux visions différentes

Si Ottawa refuse d'aider davantage les provinces tout en maintenant le carcan des normes nationales, ce n'est pas seulement à cause de sa situation financière. Les bureaucrates fédéraux, que semble écouter sans réserve Benoit Bouchard, sont convaincus que les provinces gèrent mal leur système. On abuse en particulier, dit-on à Ottawa, des spécialistes et des chirurgies coûteuses, et on négocie mal les contrats d'achat des médicaments et des équipements médicaux. Il n'y a pratiquement pas d'achats groupés entre provinces.

On pointe du doigt par exemple la prolifération des professionnels, dont les coûts ont augmenté en moyenne de 5 à 6 % par année depuis 15 ans. On pointe du doigt le Québec en particulier qui a le plus grand nombre de médecins (un pour 489 Québécois, contre une moyenne de un pour 515 dans l'ensemble du Canada) et de spécialistes (un pour 968 contre un pour 1095 au Canada) qui sont responsables de 50 % de toutes les dépenses de santé. Les coûts des fournitures médicales et chirurgicales augmentent de plus de 11 % par année depuis cinq ans.

« On est habitués d'assumer des services et des traitements lourds, souvent pour des cas bénins » déplore Benoit Bouchard. Ottawa a d'ailleurs versé des fonds spéciaux (20 \$ par habitant) pour encourager les provinces à réduire la dépendance par rapport aux hôpitaux et aux salles d'urgence en faveur des centres communautaires et des CLSC. « Il y a toute une gestion à repenser et à refaire » conclut Benoit Bouchard qui semble prêt à dicter une ligne de conduite à ses collègues.

Mais les provinces, tout en n'ayant aucune marge de manoeuvre, doivent négocier avec des groupes de professionnels bien organisés et puissants, comme Marc-Yvan Côté s'en est rendu compte lui-même.

### Boulevard...

vons connu, il nous ressemble », observait François Tremblay, un citoyen de la rue Latourrelle et... aussi, responsable du Parti québécois dans Taschereau!

« René Lévesque a passé une grande partie de sa vie à Québec, sa capitale », rappelait Daniel Lachance, un homme d'affaires du milieu touristique. En effet, il a étudié à Charles-Garnier, légiféré à l'Assemblée nationale et il prend son dernier repos dans un cimetière de Sillery, le long du Boulevard Saint-Cyrille. « Je suis fier de René Lévesque, il faut l'honorer », disait Ludovic Célestin, un Québécois d'origine haïtienne installé à Québec depuis 1968.

Le comité consultatif haute-ville est et ouest a voté pour la recommandation de l'exécutif de la ville : huit pour, deux contre, une abstention. Applaudissements bien nourris. Les chahuteurs ont quitté, l'air un peu déçu, mais pas si piteux que ça non plus.

Sainte-Foy et Sillery ont donné leur accord de principe, mais sans consulter leurs citoyens. Québec ira donc très probablement de l'avant. Un processus qui durera un an et qui nécessitera la double identification pendant ce temps.

« Oh, je trouve ça stimulant tous ces débats, c'est très québécois », commentait en riant la conseillère et vice-présidente de l'exécutif Winnie Frohn, au sortir de l'exercice. Malheureusement pour les citoyens,

seuls leurs représentants au comité consultatif avaient droit de vote. La recommandation retournera donc à l'exécutif qui tranchera d'ici quelques semaines. Il faut faire vite si on veut modifier le prochain annuaire téléphonique. Date limite : 15 juillet.

« Nous avisons la Société d'assurance automobile, Bell Canada, Hydro-Québec, les principaux fournisseurs comme le câble, le gaz, Postes Canada accorde cinq avis préoblitérés gratuits, ensuite les citoyens doivent payer pour les frais d'expédition », explique Sylvain Hénault, du service des communications de la ville de Québec. Une brochure explicative leur sera expédiée.

On s'avoue incapable de chiffrer le coût de l'opération. « De toutes façons, il faut remplacer régulièrement les plaques de rues, les marchands ont généralement un inventaire de papeterie d'un an. C'est un changement simple car les numéros civiques demeurent, comme les codes postaux, seul le nom de la rue change », explique-t-il.

### Otages...

M. Schmidbauer a également appelé à la libération de « toutes les personnes injustement détenues dans la région ». Il s'est refusé à plus de précisions.

Le ministre a également affirmé que Bonn n'avait fait aucune concession pour obtenir ces libérations. Mais son gouvernement s'est dit disposé à envisager des gestes en faveur des frères Hamadé, deux terroristes libanais emprisonnés en Allemagne...

Les deux otages allemands ont été remis hier matin à Beyrouth au siège de l'Organisation des Nations unies chargé de la surveillance de la Trêve (ONUST), où ils ont été reçus par le principal négociateur de l'ONU chargé du dossier des otages, M. Giandomenico Picco.

Depuis août dernier, l'homme de confiance de l'ex-secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, avait favorisé grâce à une action patiente et discrète la libération de neuf otages occidentaux au Liban.

Tenues à l'écart pendant plus d'une heure, les caméras de la télévision se précipitèrent sur les otages dès leur apparition dans un salon d'honneur.

Mais, contrairement aux précédentes libérations d'otages occidentaux, organisées au ministère syrien des Affaires étrangères à Damas, Thomas Kempton et Heinrich Struebig n'ont pas raconté leur détention. Aucune question n'a été autorisée et seuls les officiels, libanais et allemands, ont pris la parole pour le rituel des remerciements.

Le coordinateur des activités israéliennes au Liban, M. Uri Lubrani, haut fonctionnaire du ministère de la Défense, s'est pour sa part félicité de la libération de deux otages allemands, mais a souligné que pour Israël le dossier des otages et prisonniers ne sera pas clos tant qu'au moins quatre soldats israéliens « n'auront pas regagné leur foyer ».

LA QUOTIDIENNE

tirage du 17-06-92

9-9-7

1-9-9-7

6/49

9-12-17-25-30-35

(complémentaire)

4

EXTRA

333592

CONTEMPORAINE CONTEMPORAINE

EXCLUSIVEMENT POUR LA CONTEMPORAINE

LE BLAZER  
BLANC  
69.95

le blazer d'été par excellence! coupé spécialement pour la contemporaine, il est léger, non doublé, simple boutonnage avec poches plaquées. Il se porte avec tout! blanc pur. 8 à 18.

UNE EXCLUSIVITÉ CONTEMPORAINE

LA ROBE-CULOTTE  
IMPRIMÉ MOSAÏQUE  
79.95

petites pastilles vives sur fond noir, fuchsia ou blanc pour une robe fraîche en tricot, forme culotte, taille extensible, boutonnée au devant, encolure ronde. taille unique.

la maison



simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

Les petits déjeuners dans les écoles

L'Îlot Fleurie prend la relève durant l'été



Louis Fortier, le « père » de l'Îlot.

Avec la fermeture des écoles de la basse-ville de Québec, les enfants des milieux défavorisés se retrouvaient sans petit déjeuner. L'Îlot Fleurie prend la relève pour l'été.

par ROBERT FLEURY  
LE SOLEIL

Il fallait avoir la foi d'un Louis Fortier pour ainsi se lancer dans l'aventure, sans le sou. Mais le « père de l'Îlot Fleurie » a beaucoup de foi, il n'a pas peur de l'aventure, et pour l'argent, eh bien, il lance un appel à tous car il n'y aura pas de subventions pour ça, le ministère de l'Éducation ne subventionnant les petits déjeuners que durant la période scolaire.

Les enfants de quatre écoles de la basse-ville (Saint-Roch, Saint-Sauveur, Marguerite-Bourgeoise et Sacré-Coeur), et des plus grands aussi, faut-il l'avouer, pourront obtenir un petit déjeuner santé du lundi au vendredi, vers 10 h. Une animation suivra, sous forme d'atelier ou de théâtre de marionnettes. Le service des loisirs de la ville de Québec se dit prêt à collaborer avec des animateurs.

« C'est un besoin réel. Vous n'avez pas idée comme il y a des enfants qui passent la journée sans manger ! J'en sais quelque chose car j'ai un fils qui en amène souvent à la maison, et c'est évident qu'ils n'ont rien dans le ventre », dit celui qui a le cœur sur la main.

Leurs parents sont la plupart du temps des bénéficiaires dont les prestations sont souvent in-

suffisantes pour fournir trois bons repas par jour à leur progéniture. « Il y a aussi des parents qui passent la nuit au cabaret et ne s'occupent pas de

donner à manger à leurs enfants... », ne peut-il s'empêcher de commenter, attristé.

C'est la Popote communautaire Les Trois Pignons qui préparera les collations pour un coût minime, soit 0,40 \$ par enfant, mais comme on attend quelque 200 enfants par jour,

c'est un budget de 400 \$ par semaine qui est nécessaire.

« Nous n'avons pas d'argent mais nous avons confiance que les citoyens nous aideront. Déjà la Bande à Gillet nous envoie un chèque... », commente Louis Fortier. « LE SOLEIL pourrait

peut-être aussi nous aider... », suggère-t-il en regardant l'immeuble dont l'Îlot Fleurie pourrait constituer le jardin...

Le Groupe d'animation de l'Îlot Fleurie est situé au 608, Saint-Vallier Est, Québec, G1K 3R2, Tél 691-7455.

Des gens d'affaires en ont ras le bol de voir Bourassa boudier la capitale

QUÉBEC — Un groupe de citoyens de la région de Québec, fatigués de voir le premier ministre remplir de plus en plus souvent ses fonctions de son bureau de Montréal, se prépare à faire pression pour le convaincre de changer d'attitude. Ils suggéreront probablement qu'on lui facilite la chose en lui accordant une résidence ici.

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

Ils sont une vingtaine, dit M. Daniel Lachance, président de Touristicom, l'un des créateurs du « Forum pour la promotion de la capitale du Québec » (FPCQ) à s'organiser en vue d'un vaste mouvement pour contrer la tendance manifeste du gouvernement, élus et fonctionnaires, à démissionner ses pénates à Montréal. Mais M. Lachance refuse d'identifier les membres du Forum, croyant que c'est prématuré.

Ces gens, du monde des affaires surtout, en ont assez de

Pourquoi le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, ne tiendrait pas ses réunions avec ses collègues du même gouvernement là où est le siège de son gouvernement ? Les sous-ministres n'auraient pas à se déplacer de Québec vers Montréal.

Avec deux ou trois autres personnes, M. Lachance, qui a déjà été président de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, a pris les devants dans cette offensive pour contrer l'érosion du pouvoir à Québec en faveur de Montréal.

Le modèle suisse

Aux personnes qui diront que Montréal est la métropole, que c'est là qu'on trouve le monde des affaires, de la finance, etc., M. Lachance rappelle le modèle suisse. Berne est la capitale politique du pays, Zurich, la capitale finan-

cière et économique tandis que Genève est la capitale de la diplomatie internationale et chaque ville respecte les attributions des autres.

M. Lachance a déjà suggéré, à l'instar d'autres personnalités dont l'ex-président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, M. Guy Boulanger et l'ex-maire de Québec, M. Jean Pelletier, que le premier ministre ait sa résidence dans la capitale.

Le FPCQ ramènera cette idée, dit M. Lachance qui a déjà suggéré que la résidence officielle du premier ministre pourrait être au Domaine Cataract, à Silery, ou au Morrin College, ou à la maison du Marquis de Montcalm, rue des Remparts ou encore dans certaines résidences de la Grande Allée ou de la rue Bougainville.

L'Europe veut libérer ses villes de l'automobile

BRUXELLES (Reuter, AFP, AP) — Les automobiles devraient être progressivement bannies des villes européennes au profit des piétons et des transports en commun et ce à des coûts de deux à cinq fois moindres pour la collectivité et les citoyens, a déclaré hier Carlo Ripa di Meana, commissaire européen à l'Environnement.

« Le rêve de la voiture, qui a fonctionné pendant 40 ans, devient cauchemar », eu égard notamment à la pollution, aux embouteillages et aux pertes d'espace, a-t-il souligné lors d'une conférence de presse en présentant un programme de recherche pour des villes sans automobiles. « Les voitures ébranlent nos villes ».

Le commissaire italien, qui s'est battu ces dernières années pour obliger les constructeurs automobiles à réduire la pollution grâce à l'adjonction de pots d'échappements catalytiques, a estimé que ce type de demi-mesures était voué à l'échec.

Même les voitures électriques, moins polluantes et moins bruyantes que les moteurs à explosion, ne permettront pas de résoudre les problèmes de mobilité. « C'est une solution de transition entre la ville avec et la ville sans voitures, mais cela ne diminue pas le nombre de véhicules ».

L'objectif de Carlo Ripa di Meana est de renforcer les normes anti-pollution avant 1996 afin de pouvoir envisager des villes sans voitures au tournant du siècle.

Villes libérées

Un club pilote de villes libérées de l'automobile, qui comprendrait les cités intéressées, comme Amsterdam, Naples, Bath au Royaume-Uni et Louvain en Belgique pourrait être créé pour étudier sur le terrain et avec l'aide éventuelle de la Communauté européenne (CEE) les meilleures solutions, a-t-il dit.

Les habitants d'Amsterdam se sont récemment prononcés par référendum en faveur de l'exclusion des voitures du centre de la plus grande ville des Pays-Bas.

Les alternatives ne manquent pas et le coût sera modique, a estimé le commissaire à l'Environnement. « Le scénario est tout à fait réalisable, une ville sans voitures coûterait cinq fois moins cher qu'une ville avec voitures ».

Il faudrait d'abord rapprocher les services et les lieux de travail, des lieux de résidence, actuellement très éloignés par la faute des voitures, pour promouvoir la marche à pied sur les distances les plus courtes. Un réseau de transports en commun efficace, compétitif et innovateur — comme les tapis roulants ou les escaliers mécaniques — devrait ensuite être bâti avec l'aide, notamment, de l'expérience des constructeurs automobiles.

Carlo Ripa di Meana a indiqué qu'il entretenait des contacts très suivis à ce sujet avec Jacques Calvet et Giovanni Agnelli, les patrons de Peugeot et de Fiat. « Ils sont prêts à considérer des alternatives », a-t-il dit.

« La nécessité d'une voiture n'est pas discutée pour de longues distances mais le transport collectif doit également être considéré par les constructeurs automobiles », a-t-il ajouté.

Les habitants des villes seront les grands bénéficiaires des villes sans voitures, a-t-il conclu. « A Paris, la vitesse de déplacement est supérieure d'à peine 2 km/h à ce qu'elle était au Moyen Âge ».



Gilles Vigneault, Robert Charlebois, Julien Clerc et Maurane seront de la fête.



Le party du 25e anniversaire s'annonce olé olé

QUÉBEC — Revoir... et découvrir : tels sont les deux mots d'ordre que s'est donnés le Festival d'été international d'été de Québec, à l'occasion de son 25e anniversaire. Et avec des artistes tels Gilles Vigneault, Robert Charlebois, Claude Dubois, Pierre Flynn, Dan Bigras, Julien Clerc, Maxime LeForestier, Jane Birkin, Maurane et Joe Bocan (pour ne nommer qu'eux !), le « party » s'annonce olé olé !

textes de MARIE DELAGRAVE  
LE SOLEIL

La fête en question a d'ailleurs débuté dès hier midi, alors que le cow-boy québécois Bourbon Gauthier faisait swingner au rythme country-cajun la compagnie, convenue au lancement du programme officiel du Festival d'été. Les programmations du volet classique et des spectacles payants ayant déjà été annoncées, il restait celles des shows produits sur les grandes scènes extérieures de la ville et des amuseurs publics.

Pour les spectacles d'ouverture, le 9 juillet, les organisateurs ont fait appel à nul autre que Gilles Vigneault (Pigeonnier, 21 h 30), celui-là même qui ouvrait le Festival d'été en 1969. Il sera précédé, à 20 h 30, par le Français Jacques Bertin, chanteur et biographe de Félix Leclerc.

À la place d'Youville, Dan Bigras viendra proposer sa voix écorchée et sa poésie déchirée à compter de 20 h 30. Le guitariste de Saskatchewan Colin James, qui joue plus vite que son ombre, lui succédera à 21 h 30.

À l'occasion de la soirée de fermeture, le 19 juillet, tel qu'annoncé, ces deux « vieilles branches » que sont Claude Dubois et Robert Charlebois se produiront à la place d'Youville à compter de 21 h 30. Gildor Roy, passionné de musique

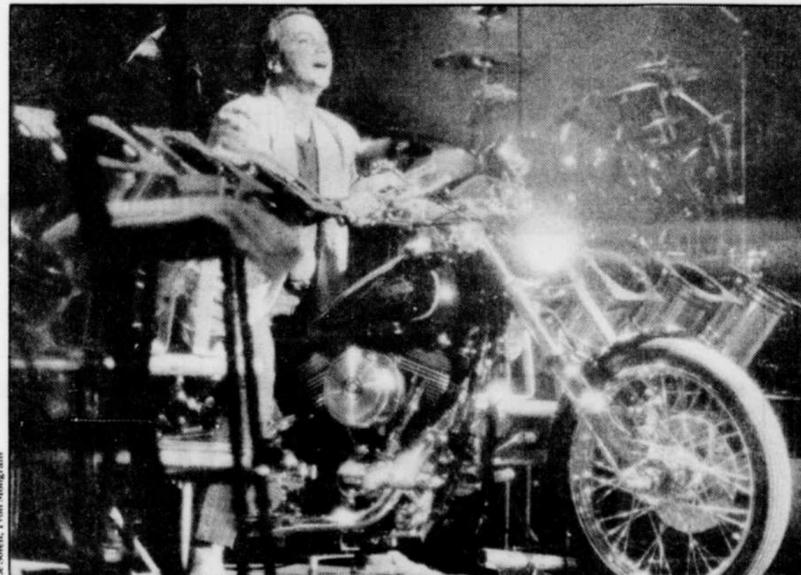
country, les précédera à 20 h 30. Le Pigeonnier accueillera pour sa part à 21 h 30 Luc de Larochelière (Amère America) et à 20 h 30 le Suisse Stephan Eicher (de passage au Festival d'été en 90).

La chanson francophone

Et entre l'ouverture et la fermeture, le public n'aura pas le temps de chômer, puisque plus de 400 spectacles et 800 artistes lui seront proposés. En voici quelques-uns, question de susciter des titillations d'impatience...

La chanson francophone conserve, comme à l'habitude, son espace privilégié. CharliEliE Couture (14 et 16 juillet), Julien Clerc (14), Maxime LeForestier (10 et 12), Bourbon Gauthier (11), Les Parfaits Salauds (18), Pierre Flynn (18), Maurane (14 et 14), Jane Birkin (17 et 18), Joe Bocan (18), Hart Rouge (15) viendront chanter sur les différentes scènes du festival.

Chansons et rythmes du monde animeront également ce 25e anniversaire, qu'il s'agisse de Khadja Nin (Burundi), Kash-tin (Québec), Francis Bebey et Les Têtes brûlées (Cameroun), Touré Kunda (Sénégal), Boukman Ekspéryans (Haïti). Côté jazz, be-bop, rock, folk et autres styles « inclassables » à la sauce anglophone, mentionnons le Oyster Band (Angleterre), Out-back (Australie), Stephen Fearing (Colombie-Britannique), Béla Fleck & the Flecktones et Danny Gatton (États-Unis).



Lors de sa dernière participation au Festival d'été, Claude Dubois avait fait une spectaculaire arrivée en moto. Quel cadeau réserve-t-il pour le 25e anniversaire ?

La folie de la rue au rendez-vous

QUÉBEC — L'atmosphère du Festival d'été ne serait vraiment par la même sans les arts de la rue. Équilibristes, jongleurs, mimes, clowns et musiciens sèmeront leur folie, du 9 au 19 juillet.

Parmi eux : Les Hommes en noir (France, Belgique et Québec), Dan Looker et Alexander (États-Unis), César Aedo (Pérou), Gégé (France), Maric (Pays-Bas). Du Québec, le public retrouvera les clowns Dézo et Modeste, le quatuor de musique ancienne Strada, Homo Velox alias Pierre Bernier, Chocolat et Nicolet, La Grosse Valise (qui offrira la comédie-ballet Monsieur de Pourceaugnac les 18 et 19), etc.

Par ailleurs des spectacles quotidiens et quel-

ques ateliers permettront aux enfants de se familiariser avec les techniques du cirque. Le nombre maximum quotidien de participants pour tous ces ateliers sera de 400. Donc, premier arrivé, premier servi (inscription de 11 h 30 à midi) !

Le 18 juillet sera quant à lui un rendez-vous familial tout à fait spécial où, à compter de 10 h 50 précises (!), le public déguisé et les amateurs défilent vers le Pigeonnier.

Pour ne rien rater du Festival d'été, il vaudra la peine de se procurer le programme officiel (en vente à 2,50 \$, dans des kiosques et commerces du Vieux-Québec, de même que certains centres commerciaux de la région). Cet outil indispensable pour tout bon festivalier constitue le principal support de la campagne de financement du Festival d'été.

## LA POLITIQUE



Le premier ministre Robert Bourassa a refusé, hier, à l'Assemblée nationale, de dresser un bilan des dernières négociations constitutionnelles.

## Constitution : Bourassa préfère s'en tenir à sa « diplomatie secrète »

QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa a refusé hier de s'engager à dresser un bilan de l'état des négociations constitutionnelles devant l'Assemblée nationale avant les vacances parlementaires d'été.

par GILLES BOIVIN  
LE SOLEIL

La presse parlementaire n'a d'ailleurs pas eu plus de chance puisque le bureau du premier ministre a également rejeté, hier, une requête des représentants des journalistes de la Tribune de la Presse qui demandaient la tenue d'une conférence de presse hebdomadaire pendant la période estivale.

M. Bourassa a refusé de prendre un tel engagement en dépit des demandes répétées du chef de l'opposition péquiste, Jacques Parizeau, qui le pressait d'imiter le ministre Joe Clark et le premier ministre ontarien Bob Rae qui ont

eu « le courage » de le faire devant leur législature respective.

« Puisque, après tout, il s'agit de l'avenir du Québec », constate le chef péquiste, le premier ministre devrait mettre fin à la « diplomatie secrète » des négociations constitutionnelles et « avoir cette franchise élémentaire à l'égard des Québécois » de faire devant l'Assemblée nationale « un état sérieux des tractations » en cours.

« Constamment, tous les jours, je fais des rapports sur le déroulement des négociations. Il n'est pas question que le gouvernement s'engage » à dresser un tel bilan actuellement, a rétorqué M. Bourassa. Il signale d'ailleurs que l'Assemblée nationale — qui doit

mettre fin à la session au cours des prochains jours — peut être convoquée au moment où le gouvernement le juge opportun.

Compte tenu de l'échéance référendaire du 26 octobre, le gouvernement devra en effet rappeler les députés à l'Assemblée nationale, au plus tard au début de septembre, pour discuter de la question référendaire ou amender la loi 150 pour annuler la tenue d'un référendum sur la souveraineté.

### Disponibilité

La semaine dernière, le président de la Tribune de la presse, André Forgues, soulignait lui aussi, dans une missive adressée au chef du gouvernement, « l'importance que pourraient prendre les prochaines semaines dans l'histoire politique du Québec » pour demander la tenue de conférences de presse hebdomadaires du premier ministre pendant la période estivale.

Un tel processus « ne nous semble pas correspondre avec la dynamique constitutionnelle dont plusieurs éléments revêtent les caractéristiques les plus aléatoires et spéculatives de la politique », répliquait hier la directrice des communications du bureau du premier ministre, Sylvie Godin.

Tout en assurant les journalistes de « sa disponibilité et sa plus entière collaboration », écrit Mme Godin, « le premier ministre prendra les moyens appropriés afin de maintenir les nécessaires

communications avec la Tribune de la presse lorsque les circonstances l'exigeront. »

Après avoir pris connaissance de la missive du bureau du premier ministre, hier après-midi, les représentants des journalistes affectés à la couverture de la scène politique québécoise n'ont pas jugé bon d'y répondre.

### Constitution et canicule

De son côté, la critique du PQ en matière constitutionnelle, Jacques Brassard, craint comme la peste que « les pourparlers secrets » en cours présentement ne conduisent à « une entente déshonorante (pour le Québec) qui serait annoncée en pleine canicule, au moment où tout le monde est en vacances ».

Le député de Lac-Saint-Jean en veut pour preuve les déclarations récentes du ministre Albertin Jim Horsman au Edmonton Journal à l'effet que le Québec appuyait le projet de réforme du Sénat selon la formule de la représentation égale mais avec des votes inégaux. Le ministre fédéral, Benoit Bouchard, a lui aussi laissé entendre que cette formule aurait reçu l'appui du Québec.

Ce que nie évidemment le ministre Gil Rémillard qui soutient ne pas avoir pris un tel engagement. « Benoit Bouchard est un menteur, la M. Horsman est un menteur. Ça fait beaucoup de menteurs autour du ministre! », en conclut le député péquiste.

### Projet de loi sur l'environnement

## Charest ne convainc pas les sénateurs

OTTAWA — Le ministre Jean Charest n'a pas réussi à convaincre les sénateurs conservateurs québécois de la nécessité d'adopter sans amendement son projet de loi C-13 sur les évaluations environnementales.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Les sénateurs Gérard Beaudoin, Thérèse Lavoie-Roux et Jean-Marie Poitras ont effectivement repris à leur compte des objections soulevées la veille par le ministre québécois Pierre Paradis quant à l'intrusion fédérale que permet C-13 dans le champ de la compétence environnementale québécoise.

« Je ne sais pas s'il y a une autre solution qu'un amendement de principe pour dire que les compétences respectives doivent être respectées » soutenait la sénatrice Lavoie-Roux à l'issue du témoignage de près de deux heures de son ministre fédéral.

Celle-ci s'inquiétait tout particulièrement du fait qu'en englobant potentiellement à peu près tous les projets par son libellé, le projet de loi C-13 ne transforme le palier fédéral en instance d'appel pour toute entreprise ou groupe

insatisfait d'une évaluation provinciale.

« Il est difficile d'oublier d'où nous venons, expliquait pour sa part le sénateur Poitras. On a en conséquence des tiraillements. » Ce dossier ne peut selon lui être examiné sans l'éclairage des discussions constitutionnelles en cours, que ce soit relativement au partage des pouvoirs ou au rôle de chien de garde régional qu'on veut confier au Sénat.

L'homme d'affaires québécois n'a par ailleurs pas caché un certain regret devant l'intransigeance du ministre fédéral, surtout qu'à son avis, quelques points de friction pourraient être corrigés facilement.

« On a cherché avec vous comment arriver à des accommodements. Et aujourd'hui on se retrouve à la fin du processus avec comme seul espoir de clarification, des engagements relativement à la réglementation qui accompagnera la loi. Mais des

règlements, vous le savez, ce n'est pas la loi. Aussi je trouve très étonnant de voter le projet de loi tel quel alors que subsistent des différences importantes » concluait-il.

### Tout remettre en cause

En contrepartie, le ministre Jean Charest a fait valoir qu'amoindrir un processus d'amendement du projet C-13 comportait des risques sérieux d'en reporter l'adoption pendant de longs mois, voire des années.

Il ne croit pas personnellement qu'Ottawa se transformera en instance d'appel pour les insatisfaits d'un processus provincial et repousse l'argument de Pierre Paradis que C-13 n'est au fond qu'une façon détournée de contrôler la juridiction québécoise.

Dans le passé, note-t-il, Québec et Ottawa se sont entendus. La coopération va continuer, croit-il, notamment par le biais des négociations relativement à la réglementation qui accompagnera la loi. Le projet C-13 comporte déjà des balises importantes, fait-il remarquer, limitant la capacité du fédéral de tout contrôler.

« Ce n'est pas un projet de loi constitutionnel que nous avons

devant nous. C'est un projet de loi environnemental. S'il y a un problème avec le pouvoir de dépenser, et bien c'est à cela qu'il faut s'attaquer, dit-il. Il reste que nous avons le devoir de rendre compte de nos décisions » et donc d'avoir les outils pour vérifier l'impact des projets dans lesquels le fédéral met de l'argent.

Le ministre fédéral n'a pas fait montre de déception devant l'attitude de ses collègues de la Chambre haute. « Moi j'ai fait mon travail au mieux, et ils font de même », a-t-il simplement énoncé.

M. Charest souhaite voir son projet de loi adopté le plus tôt possible, mais il semble bien que ce ne sera pas avant l'ajournement estival prévu pour mardi prochain.

Il n'est cependant pas assuré qu'une majorité de sénateurs membres du comité réclameront des amendements à la loi, libéraux et conservateurs de l'extérieur du Québec semblant sur la même longueur d'onde. Une convocation du Parlement au cours de l'été pourrait de toute manière faciliter une entrée en vigueur avant l'automne, amendements ou pas.

## Air France invite les Torontois à éviter Montréal

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Transports, Jean Corbeil, critique du bout des lèvres la publicité de la compagnie aérienne Air France, qui donne l'impression de vouloir exploiter la conjoncture constitutionnelle au détriment de Montréal.

« Évitez Mirabel, ce week-end » ou « On passe à 30000 pieds au-dessus de Montréal », annoncent deux des enseignes blanches qui ravivent la rivalité entre les deux principales villes canadiennes mais qui le fait surtout aux dépens de la région montréalaise.

« Ce n'est pas le concept le plus génial de publicité et de marketing qu'on m'ait présenté », a fait savoir hier le ministre fédéral, par le truchement de son attaché de presse, Patrice Miron.

Depuis quelques jours, à Toronto, la compagnie aérienne française fait la promotion de son nouveau service sans escale Toronto-Paris sur de grands placards publicitaires, qui peuvent laisser croire que l'escale à l'aéroport international de Montréal reste une véritable épreuve pour le public voyageur torontois.

Le ministre Corbeil n'est pas convaincu. « Je déplore qu'Air France ait lancé sa campagne et ait choisi de faire un jeu de mots dans un contexte politique compliqué. Ce n'est pas ce qu'il y a de plus habile », fait savoir le ministre.

## Le look Dulux

Peintures d'intérieur

<b>18<sup>99</sup>\$</b> 2510 Super latex Blanc pour plafonds Format 3,65 litres	<b>26<sup>99</sup>\$</b> 2400 Super latex fini semi-brillant Blanc et base blanche*	<b>25<sup>99</sup>\$</b> 2100 Super latex fini velours Blanc et base blanche*	<b>26<sup>99</sup>\$</b> 1300 Super latex fini perlé Blanc et base blanche*	<b>23<sup>99</sup>\$</b> 2330 Super latex apprêt de scelllement Couche de fond * Super adhérent * Puissant pouvoir cachant
--	---	---	---	---

**29<sup>99</sup>\$**   **27<sup>99</sup>\$**   **27<sup>99</sup>\$**   **25<sup>99</sup>\$**

3670 Super alkyde fini velours Blanc et base blanche\*  
3440 Super alkyde fini perlé Blanc et base blanche\*  
400 Super alkyde fini semi-brillant Blanc et base blanche\*  
1628 Super alkyde apprêt couche de fond  
Format 3,785 litres

\* Certains contenants peuvent avoir moins de 3,785l. Cette offre se termine le 4 juillet 1992

Peintures Leader Mondial

Dulux donne vie à votre maison

### GASPÉSIE

Nadeau Matériaux de Construction Inc.  
21, rue Bonfils, Anse-à-Beaufils  
(418) 782-2218

Nadeau Matériaux de Construction Inc.  
362, route 132, Newport  
(418) 777-2100

Maurice Goupil Ltee  
379, Chandler Ouest, Chandler  
(418) 689-2681

Matériaux 3C Ltee  
139, du Parc, Grande-Rivière  
(418) 385-2211

Quinc, Charles Kidd  
136, av. de la Gare, La Pocatière  
(418) 856-1251

Matériaux MD Enr.  
99, boul. Dion, Matane  
(418) 562-2122

J.A. Cormier  
224, av. Cyr, New Richmond Station,  
cité Bonaventure  
(418) 392-5053

Mat. J.B. St-Pierre Inc.  
106, Sainte-Anne, Pointe-au-Père  
(418) 722-4646

Quinc, Centrale Enr.  
246, LaFontaine, Rivière-du-Loup  
(418) 862-8291

Centre de Rénov. Maurice Jalbert Enr.  
606, route Elgin Nord, Saint-Pamphile  
(418) 356-3352

Dumas & Frère Enr.  
149, av. Principale, Saint-René-de-Matane  
(418) 224-3725

Enr. Claude Charron  
4, rue Principale, Trinité-des-Monts  
(418) 779-2211

Foyer Canadien  
358, route 132, Amqui  
(418) 629-4461

Foyer Canadien  
642, boul. Perron, Carleton  
(418) 364-3391

RIMOUSKI  
Maxime Rioux  
Esprit-Saint, cdt Rimouski  
(418) 779-2020

Mat. J.B. St-Pierre Inc.  
78, Léonidas, Rimouski  
(418) 724-2666

Épicerie C. Berger  
Rue Principale, Saint-Eugène-de-Rimouski  
(418) 869-2922

CÔTE-NORD  
La Cie Industrielle de Hauteville  
2005, boul. Laféche, Baie-Comeau  
(418) 589-2035

Côte Décoration Enr.  
225, Lasalle, Baie-Comeau  
(418) 296-5354

Ferr. Sept-Îles  
368, Brochu, Sept-Îles  
(418) 962-3868

ESCOUMINS / SAINT-SIMÉON  
Rénovations JMBR Inc.  
37, route 138, Les Escoumins  
(418) 233-3411

J.A. Guérin & Fils Inc.  
368, Saint-Laurent, Saint-Siméon  
(418) 638-2291

ÎLES DE LA MADELEINE  
Décor Îles Inc.  
C.P. 956, Cap-aux-Meules, Îles de la Madeleine  
(418) 986-3560

QUÉBEC  
Tapis Montmagny  
391, boul. Taché Est, Montmagny  
(418) 248-7840

## Hommes

sur tous nos vêtements  
Hommes printemps-été 92

## SOLDERIE

# 50%

## PERREAULT

Place Ste-Foy Tel.: 658-0081   Galeries de la Capitale Tel.: 626-7322   Perreault Monsieur / Galeries de la Capitale Tel.: 622-0835

## Femmes

sur tous nos vêtements  
Femmes printemps-été 92  
et sur plusieurs collections  
de fine lingerie

## La politique de Côté reçoit des appuis et soulève des questions

La politique de la santé et du bien-être rendue publique, lundi, par le ministre Marc-Yvan Côté, suscite approbation et scepticisme.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

Personne ne peut être contre la vertu. Médecins, infirmières, travailleurs sociaux souhaitent voir enrayés l'itinérance et le suicide chez les jeunes, diminuer les cancer du sein et les maladies cardiovasculaires. C'est prouvé, des gens avec un revenu décent et un logement convenable ont plus de chance d'être en bonne santé.

Cependant, les décideurs prendront-ils les décisions nécessaires pour mener à bien les objectifs sociaux proposés par le ministre dans sa politique? se demande René Pagé, directeur général de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux.

En principe, chaque région régionale devra décider de la façon d'appliquer la politique santé et bien-être.

Or, déplorent les infirmières de la FIIQ (fédération des infir-

mières et infirmiers du Québec), les syndicats, défenseurs traditionnels du bien-être de la population, ont été écartés de l'assemblée régionale des régions.

Mais où le gouvernement prendra-t-il l'argent?, interroge, pragmatique, le Dr Clément Richer, président de la fédération des omnipraticiens (FMOQ). La prévention, ça coûte des sous, dit-il.

Lundi, le ministre Côté a précisé que le gouvernement ne pouvait ajouter d'autre argent dans le système socio-santitaire; le volet préventif et social devra être financé à même les 12,5 milliards \$ prévus annuellement. Or, la grande partie de cette somme va aux soins curatifs: hôpitaux, rémunération des médecins.

« Il y a un risque à investir dans le préventif en puisant dans le curatif. Forcément, la qualité des soins diminuera », dit le Dr Richer.

## Les Cris n'auront pas plus en bloquant LG-1 et Laforge-1, avertit Lise Bacon

La ministre de l'Énergie, Lise Bacon, a averti hier les Cris de la Baie James qu'ils ne feront pas sauter la cagnotte par des manifestations aux barrages de LG-1 et Laforge-1.

par GILLES BOIVIN  
LE SOLEIL

Interrogée hier à son arrivée à l'Assemblée nationale, Mme Bacon a précisé que les sommes versées aux Cris en vertu de la Convention de la Baie James avoisinent les 500 millions \$ « et peut-être plus ».

La ministre estime que l'offre mise sur la table par Hydro-Québec pour les mesures d'atténuation ou les compensations financières pour les impacts causés par les travaux à LG-1 et LA-1 était « raisonnable et équitable » et a invité les chefs cris à poursuivre la négociation avec Hydro-Québec.

« Ce n'est pas en faisant des manifestations qu'on va faire augmenter la cagnote », précise Mme Bacon.

Celle-ci souligne que les Québécois du sud accepteraient mal que « les Cris du nord, qui sont aussi des Québécois », empêchent plus de 5000 travailleurs d'œuvrer sur les chantiers de la Baie James alors que le taux de chômage atteint des sommets douloureux. Elle rappelle que quelque 150 amérindiens travaillent égale-



Lise BACON ment sur ces chantiers. Un nombre « imposant » juge la mi-

nistre, si l'on tient compte de la population crie.

Hydro-Québec a offert d'affecter quelque 50 millions \$ aux mesures d'atténuation et de compensation financière pour les impacts causés par les travaux à LG-1 et LA-1. Les Cris réclameraient quelque 200 millions \$. Mardi, les autochtones de la réserve de Chisasibi ont forcé l'entrée du chantier de LG-1 pour y tenir une manifestation.

La semaine dernière, les Cris avaient sommé Hydro-Québec d'arrêter les travaux et d'évacuer les chantiers. Une demande à laquelle Hydro-Québec a catégoriquement refusé de se plier.

La ministre Bacon a par ailleurs invité de nouveaux leaders Cris à s'asseoir à la table pour entreprendre de véritables discussions sur leurs « liste d'épicerie » relativement aux travaux prévus et en cours à la Baie James. Celle-ci souligne que les chefs cris ne

sont pas revenus à la table depuis la rencontre qu'elle avait eu avec eux l'automne dernier.

Par ailleurs, Québec est présentement à évaluer l'ampleur des sommes versées à la communauté crie en vertu de la Convention de la Baie James. Vendredi dernier l'opposition péquiste demandait au gouvernement et Hydro-Québec de tracer un bilan des sommes engagées depuis cinq ans dans le secteur de la rivière Laforge pour respecter les protocoles et ententes négociées avec les Cris.

Mme Bacon a précisé que plusieurs ministères sont impliqués dans une telle opération et que l'évaluation est en cours. Elle juge cependant réalistes les évaluations de quelque 500 millions \$ qui ont circulé jusqu'ici sur les sommes versées aux Cris et Inuits depuis la signature de la Convention de la Baie James en 1975. « ça peut monter jusque là et plus... » admet-elle.

*Graduation. Mode. Confort!*  
**COMPLET**  
Style décontracté pour homme

**TOUT UN PRIX**  
à partir de **99<sup>95</sup>**

"Modèles"  
Veston coupe déstructurée  
1) Double boutonnage devant croisé  
2) Simple boutonnage

"Tissu"  
Mélange Polyester - coton - rayonne

"Couleurs"  
Noir, lavande, "ice", vert menthe

"Grandeurs"  
36 à 46

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

4080 boul. Sainte-Anne Montmorency, près des Chutes  
Galeries de la Capitale près de la Base, 2<sup>e</sup> étage  
Place Fleur de Lys près de Laura Secord  
Promenade Drummondville à l'entrée de Séars  
Centre commercial Canadienne Québec  
Place Laurier, Mail sud-ouest, 2<sup>e</sup> niveau, près de la Base

**GRUNDIG** NE MANQUEZ PAS  
**LA COUPE DU MONDE GRUNDIG DE VÉLO DE MONTAGNE 1992**  
au **Parc du Mont-Sainte-Anne**  
du **19 au 21 juin**

**PROGRAMME**

Le vendredi 19 juin 1992	Le samedi 20 juin 1992	Le dimanche 21 juin 1992
18h - 21h Qualifications de Stalom Parallèle "SPECIALIZED"	13h30 - 16h30 COUPE DU MONDE GRUNDIG de Cross-Country	10h30 - 12h Descente élite "SUPER CUP" "BENETTON" (1 <sup>re</sup> manche)
21h - Party "Rock/Blues" au Chouette bar avec le groupe de Paul Deslauriers	16h30 - 18h Finale de Stalom Parallèle "SPECIALIZED"	14h - 15h30 Descente élite "SUPER CUP" "BENETTON" (2 <sup>e</sup> manche)
	21h - Party "Rock/Blues" au Chouette bar avec le groupe de Paul Deslauriers	15h45 - 16h45 Finale de Trial "PARIS/CONTINENTAL"
		21h30 - Party "Rock/Blues" au Chouette bar avec le groupe de Paul Deslauriers

**DÈS DEMAIN EN SOIRÉE SOUS LES PROJECTEURS... DES PLUS ÉLECTRISANTS!**  
Exposition d'équipements, animation: aucuns frais d'entrée sur le site.

présenté par **Coke diète** en collaboration avec: **Paris Continental**, **benetton**, **SPECIALIZED**, **PARC DU MONT-SAINTE-ANNE**, **L'HOTEL CHATEAU MON SAINTE-ANNE**, **LE SOLEIL** IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

### En Bref

#### L'État allège le fardeau des cégeps

La situation financière d'une douzaine de cégeps semble moins dramatique depuis que le gouvernement du Québec a décidé de réduire de 16 à 9,7 millions \$ le montant des compressions budgétaires annoncées dans le discours du budget. Ces compressions font encore très mal, selon le président de la Fédération des cégeps, M. Yves Sanssouci, mais les cégeps sont reconnaissants de l'effort consenti. En fait, ce sont au moins 18 des 46 cégeps qui se seraient retrouvés dans une grave crise budgétaire, si les compressions de 16 millions \$ avaient été maintenues, et une douzaine d'entre eux auraient été obligés de présenter des budgets déficitaires. M. Sanssouci croit que la hausse de la population étudiante à l'enseignement ordinaire, qui passera de 138 500 à 144 000 personnes en 1992-1993, pourra compenser en partie ces compressions de 9,7 millions \$.

PRIMAVERA ?

**VENTE SOUS LA TENTE Lévis**

Nouveau choix **clément** 833-2686

dernière semaine

Selection de **Vêtements d'été** Réduits à

**4<sup>99</sup> 9<sup>99</sup> 14<sup>99</sup>**

2700, BOUL. LAURIER SAINTE-FOY **ASUNA** 659-6420

BOUL. CHAREST Sortie Blaise-Pascal Entre Henri-IV et Duplessis **ASUNA** 659-6420

**SUNBIRD LE neuf** Pour un temps limité

**8 995 \$\***

500 \$ Rabais aux diplômés d'une école de conduite si admissibles **OU** 750 \$ de rabais aux étudiants si admissibles **OUVERT LE SAMEDI**

\* Tous les rabais inclus \* Transport et frais de livraison en plus

**LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS OUVERT**  
Ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 21h; le samedi de 9h à 17h

# DécoMeuble **PASSE** **À L'ATTAQUE**



**W** white Westinghouse



**K** Kelvinator



**W** white Westinghouse

## AGENCEMENT D'ENSEMBLES IMBATTABLE

### RÉFRIGÉRATEUR

d'une capacité de 13.6 pieds cubes, tablettes pleine largeur réglables, balconnets dans la porte, compartiments à fruits et légumes, oeufrier amovible, tablette dans le congélateur.

### L'ENSEMBLE

**Kelvinator**

# 999.

### CUISINIÈRE

Pour que cuisiner demeure un plaisir, cette cuisinière, complètement idéal du réfrigérateur, s'impose: four à nettoyage facile, élément de surface efficace, prise pour petits appareils, minuterie et beaucoup plus encore.

**GARANTIE prolongée**  
sur demande

### RÉFRIGÉRATEUR

16.8 pi<sup>3</sup>, combinaison de demi-tablettes et tablette pleine largeur réglables, nombreux compartiments de rangement, balconnets réglables.

### CUISINIÈRE

dotée de tous les équipements nécessaires: minuterie analogique, éléments à haut rendement, four à nettoyage facile.

### L'ENSEMBLE

# 1299.

### RÉFRIGÉRATEUR

17.4 pi<sup>3</sup>, demi-tablettes en verre et balconnets réglables, compartiment à viande à température contrôlée, tablette dans le congélateur.

### CUISINIÈRE

avec four à nettoyage facile, tableau de commande en verre, minuterie électronique et porte de four noire.

### L'ENSEMBLE

# 1399.

### RÉFRIGÉRATEUR

18.0 pi<sup>3</sup>, ce modèle côte à côte vous comblera sûrement avec ses intéressantes spécifications comme en font foi ses nombreux compartiments et rangements pratiques.

### CUISINIÈRE AUTONETTOYANTE

éléments de surface efficace, prise pour petits appareils et plus encore.

### L'ENSEMBLE

# 1499.

## MONITEUR STÉRÉO

26 po

Résolution horizontale de 600 lignes sur entrée vidéo, sortie audio variable, prise externe pour haut-parleurs d'appoint, télécommande multifonction avec affichage à l'écran des fonctions de l'appareil, minuterie d'arrêt/mise en marche, capacité de 181 canaux.

cour. 579.95

# 529.



**S** SAMSUNG



## MAGNÉSCOPE HI-FI STÉRÉO

Télécommande à compatibilité entendue, piste numérique, têtes autonettoyantes, indicateur du niveau d'enregistrement, programmation à l'écran de 8 événements sur 1 an avec affichage à l'écran, capacité de 181 canaux, ralenti à vitesse variable, prise d'entrée pour écouteur, compteur de bande en temps réel, auto-programmation des canaux, etc.

# 399.

## VOICI NOS 10 ENGAGEMENTS

1. Offrir 1 an pour payer, sur toute la marchandise.
2. Offrir la commodité d'un crédit instantané, jusqu'à concurrence de 3,000\$
3. Offrir le plus bas prix et si vous nous permettez de constater qu'il ne l'est pas, vous offrir encore mieux.
4. Donner une garantie à vie sur tous nos prix.

5. Vendre à moitié prix tous nos matelas avec l'achat d'un mobilier de chambre.
6. Assurer, d'une manière primordiale, votre entière satisfaction ou vous rembourser.
7. Donner un escompte pour tout achat emporté.
8. Livrer sans frais additionnels à travers le Québec.
9. Déballer et placer gratuitement la marchandise.
10. Vous conseiller, si vous avez des problèmes de service avec l'un de nos concurrents, au meilleur de nos connaissances et cela, même si vous n'avez jamais acheté chez DécoMeuble/Léon.

1. Facilité offerte aujourd'hui et tous les jours, sous réserve de l'approbation du Service du crédit, aucun comptant à l'exception des taxes, aucun achat minimal. Un escompte de 3% est accordé pour tout achat payé comptant.

2. Si qualifié selon les critères et sous réserve de l'approbation du Service du crédit.

3. Pour tout produit identique, portant le même numéro de modèle, vendu aux mêmes conditions et avec les mêmes facilités de paiement, sur preuve du prix offert par le concurrent.

4. Pour tout produit identique, portant le même numéro de modèle, en possession de l'acheteur original, vendu aux mêmes conditions et avec les mêmes facilités de paiement, sur preuve du prix offert par le concurrent.

5. Comprenant 4 pièces et plus. Ne s'applique pas aux matelas en solde ou offerts en promotion.

6. Le remboursement s'applique sur toute marchandise durant la première année d'utilisation normale.

7. De 3% à l'exception des produits suivants: lampes, articles de décoration, appareils audio/vidéo, téléviseurs de 21 pouces et moins, micro-ondes et meubles à assembler.

8. Selon les cellules pré-établies de livraison dans les diverses régions.

9. S'applique seulement si la marchandise peut être livrée par les employés et les camions de DécoMeuble/Léon. Ne s'applique pas si nous devons faire usage d'un transporteur affilié ou pour tout meuble à assembler.

VANIER  
100, rue Chabot  
à proximité des Halles, Fleur de Lys  
683-9600

SAINTÉ-FOY  
2635, boul. Hochelaga  
Place de la Cité  
657-6902

CHARLESBOURG  
8500, boul. Henri Bourassa  
Carrefour Charlesbourg  
627-3073

BEAUPOUR  
4175, boul. Saint-Anne  
vision Goussier - Nap. Boly  
667-7851

LÉVIS  
300, côte du Passage  
Galeries Chagnon  
835-0606



Il a donné une injection fatale à un patient atteint du sida qui souffrait atrocement

# Un médecin réprimandé pour un « geste humanitaire »

MONTREAL (PC) — Un médecin a admis devant le comité de discipline de la Corporation des médecins du Québec, il y a plusieurs mois, qu'il avait volontairement donné une injection fatale à un patient atteint du sida en phase terminale qui souffrait de douleurs atroces dans son lit à l'hôpital.

« Le geste de l'intime constitue un cas d'euthanasie puisqu'il était connu que l'injection de potassium allait provoquer le décès », affirme le comité de discipline dans sa décision. Il ajoute qu'il s'agit d'un « cas singulier et sans précédent » qui l'oblige à tenir compte du contexte médical et social, de la conduite antérieure du médecin et de la protection du public.

« Le dossier révèle une situation particulièrement délicate où le professionnel intime s'est retrouvé dans un dilemme cornélien où le cœur l'a emporté sur la raison, c'est-à-dire où les sentiments humains ont eu raison des don-

nées de la science médicale. » Malgré tout, le comité de discipline a réprimandé le médecin et lui a imposé des limitations à sa pratique pour une période d'au moins trois mois. Il a aussi recommandé au Bureau de la corporation que le médecin soit tenu de suivre un stage en soins palliatifs.

Le comité de discipline a émis une ordonnance de non-publication de tous renseignements qui permettraient d'identifier le médecin, l'hôpital et l'ex-patient.

Que s'est-il passé à l'hôpital? Dans les heures précédant le décès, le patient âgé de 38 ans, atteint du syndrome de Kaposi, était extrêmement souffrant. La morphine ne parvenait pas à atté-

nuer les douleurs, son corps étant recouvert d'abcès, ses jambes putrescentes.

Devant les lamentations insupportables, une infirmière propose d'injecter deux fioles de phosphate de potassium par voie intraveineuse, sachant que le médicament provoquerait la mort. Au moment où elle s'appête à donner la piqûre, le médecin intervient et procède lui-même à l'injection qui provoque le décès du patient.

La preuve révèle que les amis de celui-ci, présents dans la chambre d'hôpital, souhaitaient la fin des douleurs. Le personnel du département était aussi dans un grand état de stress étant donné les cris de détresse du malade que l'on ne parvenait plus à calmer.

Devant l'inefficacité de la morphine, le médecin avait fait l'essai d'un autre médicament puissant, le Dilaudid, qui n'a pas réussi lui

non plus à soulager le patient. C'est dans ce contexte qu'il a acquiescé à la suggestion de l'infirmière.

Le dossier médical révèle également que le patient, suivi par le médecin depuis deux ans, avait reçu tous les soins appropriés qui, à la fin, se résumaient à des traitements anti-douleur nécessitant de grandes quantités de morphine pour laquelle il avait développé une certaine accoutumance.

Selon le comité de discipline, il s'agit d'une « situation de dilemme entre les préoccupations humanitaires du médecin et de l'entourage à l'égard d'un cas pénible de souffrance à la veille d'une mort certaine et imminente d'une part, et les fondements mêmes de la science qui est de combattre la maladie et la souffrance. Le médecin a choisi la voie humanitaire à l'encontre de la voie professionnelle. »

De l'avis du comité, le médecin aurait pu éviter ce dilemme en conciliant l'intérêt humanitaire et professionnel. Le médecin a expli-

qué que s'il avait ce soir-là consulté un de ses collègues, il n'aurait probablement pas fait ce geste.

**Cet été, prenez le large!**  
(Il suffit d'être abonné\*)

**1 CROISIÈRE PAR SEMAINE POUR 2 PERSONNES**

\*Abonnement 6 ou 7 jours uniquement.

**647-3333**

**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

# INCROYABLE

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI  
18, 19, 20 JUIN SEULEMENT

CANAPÉ  
**29\$**



Achat minimum 1 229 \$ -Offre limitée aux 50 premiers clients  
-Un seul canapé par client.

**AUCUN PAIEMENT AVANT JUIN 1993\***

\*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 juin 1993 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage du 30 juin  
"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"  
VALEUR 10 000 \$  
Aucun achat requis, voir détails en magasin

## LA GALERIE DU MEUBLE

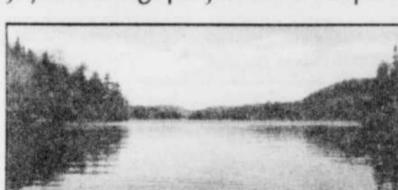
5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

- CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette Tél.: 681-0171
- ▲ CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Tél.: 681-0171
- ◆ ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette Tél.: 681-4101
- CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier Tél.: 681-0171
- ▲ SOFA DESIGN: 10, rue Courcellette Tél.: 681-2302

GRATUIT: SERVICE DE DÉCORATION

## LAC CLAIR

Un joyau écologique jalousement protégé!



SUPERBES DOMAINES RIVERAINS DE 150 PIEDS ET PLUS SUR LE LAC  
Une heure de Québec dans le comté de Portneuf  
À partir de 45 000 \$  
Une occasion à ne pas manquer!  
Pour information ou visite de ce site exceptionnel  
(418) 827-3378  
LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DU LAC CLAIR INC.

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ?  
**LES JARDINS ÉMOND**  
VOUS EN OFFRENT UN SUPERBE!

**3 1/2 - 4 1/2 ou 5 1/2**

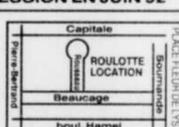
- Ascenseur
- Planchers de béton
- Alarme + sécurité
- Isolation et insonorisation supérieures
- Tranquillité
- Aménagement paysagé
- Près de tous les services

**VOYEZ NOTRE PROMOTION SPÉCIALE**

BAIL COMMENÇANT EN JUILLET 92  
PRISE DE POSSESSION EN JUIN 92

**RAOUL ÉMOND**  
Promoteur - Constructeur

**682-0213**  
683-6847  
Roulotte de location: 450, Rousseau Vanier



## BEAUCOUP DE STYLE POUR BEAUCOUPS MOINS... POURQUOI MAGASINER AILLEURS?



La mode «designer» internationale pour hommes, femmes et enfants, provenant de France, d'Italie, d'Europe, des États-Unis et du Canada... La mode à son meilleur pour toutes les occasions, incluant cuirs et suèdes, lingerie et parfums, chaussures et accessoires, cadeaux, et plusieurs magasins d'enfants.

Les magasins de Promenades Ste-Anne sont exploités directement par les fabricants, comme les «factory outlets» aux États-Unis. Bénéficiez du meilleur rapport prix/qualité à des prix imbattables.

**Prix réduits de 30% à 70% sur le prix de détail**

**Promenades Ste-Anne Centre**  
«DESIGNER FACTORY OUTLET»  
3 km à l'est de la basilique de Ste-Anne-de-Beauport

**OUVERT SEPT JOURS MÊME LE DIMANCHE aussi**  
**le 24 juin, le 29 juin et le 1er juillet**  
**Bonne Fêtes des Pères**

Louise Pagé gèrera un budget d'un demi-milliard

## Une première femme accède à l'état-major de la SQ

QUÉBEC — En rentrant dans son nouveau bureau de l'état-major de la Sûreté du Québec à Montréal, il y a deux mois, Louise Pagé était terriblement énervée. Tout un poste de gestion des finances policières pour elle seule, une civile ! Un budget d'un demi-milliard à administrer. Après une bonne respiration, elle s'est dit : « Ma grande, ce fauteuil est à toi. Fonce ».

textes d'ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

L'accession de cette ex-directrice des programmes administratifs du Conseil du Trésor au poste de directrice générale associée à l'administration de la grosse machine verte, marque un tournant historique pour la SQ.

En effet, depuis 125 ans, tous les grands patrons de la grosse machine verte s'entouraient d'officiers masculins pour diriger 4500 policiers et 1155 civils.

En outre, c'est la première fois qu'un cadre supérieur de la fonction publique hérite d'un poste aussi stratégique.

Cette grande dame de la fonction publique, très accessible — un vrai moulin à paroles — toujours de belle humeur et bourreau de travail, va prêter serment ce matin au grand quartier général, avec une partie des 80 autres officiers promus ou mutés cette année. Parmi ces nouveaux élus, on retrouve le commandant du dis-

trict de Québec, l'inspecteur-chef Gaétan Nadeau.

Silhouette raffinée, teint doré, chevelure foncée, yeux vifs et très bleus, la quarantaine à peine avancée, cette Montréalaise, fille d'un pilote d'avion et aînée d'une famille de quatre enfants, va de succès en succès. Dix-huit ans de parcours sans faille, du ministère de l'Éducation à la Régie de la langue française, en passant par les ministères des Communications et des Affaires sociales, pour cette Scorpion, ascendant Scorpion. Un signe de survie.

« Je me rappelle. Il faisait un temps magnifique lorsque M. Lavigne est arrivé au Conseil du Trésor, avec deux ou trois dossiers à discuter. La SQ faisait partie des 39 organismes gouvernementaux qui transaient avec le Secrétaire. Je n'aurais jamais pensé qu'on m'offrirait un poste aussi prestigieux. J'ai réfléchi 15 jours. Ensuite, je suis allée au soleil pour me préparer », raconte-t-elle simplement en souriant. Dire qu'on lui avait déjà rétorqué, en 1969, à

sa sortie de l'université, qu'une femme économiste, ça ne s'embauchait pas.

### La vraie patronne

En devenant l'un des quatre adjoints de Robert Lavigne, Mme Pagé aura sous ses ordres 309 personnes, dont 50 policiers et trois hauts-officiers. Alors qu'au Conseil du Trésor, les véritables prises de décision étaient entre les mains des politiciens, à la SQ, Mme Pagé dirigera seule la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de la SQ, succédant à André Gendron, nommé administrateur chez Hydro-Québec. « Je me sens plus police que n'importe quelle policière, même s'il n'y en a jamais eu dans ma famille. Mais j'ai toujours été un peu marginale. Et les policiers, eux, la vivent toute leur vie cette différence. Je ne prévois donc aucune difficulté à fonctionner avec eux », dit-elle.

Elle travaillera avec les trois autres adjoints du chef Lavigne : Marc Lizotte, responsable de la surveillance du territoire, Claude Quinn, en charge des enquêtes criminelles et support technique, promu lui aussi officiellement ce matin ainsi que Gilles Saint-Antoine, à la planification et technologie.

Depuis neuf ans, la police de la CUM compte elle aussi une civile

à un poste de commandement. Éliane Tousignant touche au côté organisationnel, opérationnel et budgétaire du corps de 5000 policiers. À Québec, (350 policiers) la principale collaboratrice du chef Normand Bergeron, Liette Larivée, une analyste en organisation, siège depuis quatre ans à l'état-major.

Ce n'est pas tant l'imposant édifice noir de la rue Parthenais et ses 1200 civils et policiers qui im-

pressionne Mme Pagé que l'univers énigmatique de la police. « Ce n'est pas une organisation simple, la sécurité publique. Mais j'ai des outils dans mon sac ». Ce n'est pas une femme qui fait « du grand ménage » mais plutôt qui cherche les compromis, avec souplesse et diplomatie. Elle déteste les échecs. Ses objectifs : s'occuper de la relève chez les officiers, garder l'expertise des gens d'expérience et favoriser l'intégration

des communautés culturelles et des femmes, tout en contrôlant les finances publiques.

« J'espère rester une femme heureuse. Et surtout mériter la confiance qu'on me fait », conclut-elle. Même si elle a beaucoup voyagé en Europe et en Asie, elle rêve d'une balade en Concorde. En attendant, elle peut toujours contempler son parcours, du haut de sa tour.

### Pour le nouveau commandant de la SQ à Québec

## « Le temps des boeufs, c'est fini »

QUÉBEC — « Le temps des boeufs, c'est fini. Place au policier prévenant, facile d'approche mais rigoureusement professionnel avec les citoyens ».

Voilà la règle d'or de l'inspecteur Gaétan Nadeau, le nouveau commandant de la Sûreté du Québec-district de Québec, en poste depuis le 11 mai. Dans un bureau parsemé de photos de chasse et de pêche et de souvenirs de famille, où flotte un air de vacances, l'officier insiste sur la nouvelle image du policier d'aujourd'hui : poli, gentil, délicat. Un gage d'efficacité.

Pas de doute, le commandant

Nadeau est un officier de la nouvelle vague. Après les tourments de la crise amérindienne et à l'aube d'un nouveau partage des tâches avec la loi 145, la Sûreté du Québec mise indubitablement sur le rapprochement avec le citoyen pour parfaire sa mission. Les bons rapports entre le policier et une victime, un plaignant et même un accusé ne peuvent, selon l'inspecteur, que favoriser la concertation pour une meilleure lutte à la criminalité.

« La gestion de la police, c'est comme celle d'une industrie. Il faut un savant partage entre le respect de la loi et le service au client. Mais, il y a des limites. Quand le patrouilleur distribue un billet, le citoyen n'est peut-être pas heureux. Mais une fois la frustration partie, il se dira que le policier a fait son travail correctement », souligne-t-il.

### De l'équilibre en tout

Pour maximiser le rendement de ses hommes, l'officier investira dans la gestion participative : visite des postes, suivi régulier avec ses hommes, feedback sur le travail. « Un policier équilibré est meilleur dans le champ. Si on traite bien ses employés, eux aussi vont bien traiter le citoyen », croit-il.



L'inspecteur Gaétan Nadeau

Autoritaire, il l'a déjà été. Mais il s'est radouci, au terme d'un stage de deux ans aux ressources humaines, au grand quartier général de Montréal. Il a gravi un par un les échelons de la hiérarchie. Trois ans de patrouille, deux ans d'enquête, postes de supervision un peu partout en province, commandement du district de Trois-Rivières. Il a connu son épouse lors de sa mutation au Témiscamingue. Détenteur d'un certificat en droit et d'un autre en gestion administrative, le commandant Nadeau prend la relève de l'inspecteur Bernard Dionne, qui assurait le poste de commandant par intérim depuis mars 1991.

Devenir commandement de district à 48 ans, c'est un peu la consécration. Surtout pour un homme devenu policier au hasard d'une rencontre avec un fic de la SQ, qui a eu l'amabilité de faire monter notre jeune universitaire pas trop « branché » dans son véhicule. La conversation sur ce métier n'a pas dérogé. « Si j'avais su à 20 ans ce que c'était que la vie de policier, j'aurais sûrement raté l'entrevue. Quand tu veux trop une chose, tu la rates souvent », lance-t-il en riant.

En tout cas, il n'est pas ici pour « s'asseoir sur son steak ». « Je suis heureux d'avoir la confiance de l'état-major. Mais il y a des défis à relever », dit-il. Par exemple, gérer 1000 policiers et civils, répartis dans 22 postes de la SQ disséminés de Lotbinière à Rivière-du-Loup et de Portneuf à Charlevoix. Et un quartier-général qui compte à lui seul 500 membres et une foule d'escouades spécialisées.

Ses priorités : bien desservir le district de Québec en matière de sécurité. Pour lui, la région de Québec n'est pas plus criminalisée qu'ailleurs. Sauf qu'en 1991, on y notait une hausse de 13 % des infractions criminelles, de 6 % des crimes contre la personne et de 23 % de crimes contre la propriété. Le trafic de drogues sera encore vigoureusement combattu.

# 1 an pour payer\* sans intérêt ou PAS DE TPS



RABAIS DE 500\$

**SCOTT**

Une occasion exceptionnelle de vous procurer une chaîne stéréo de haut calibre, à moitié prix... Le résultat d'un travail acharné à rechercher les meilleures occasions pour notre clientèle.

RÉCEPTEUR à télécommande, puissance totale de 110 watts, entrées: phono, CD/DAT, TV/VCR, cassette, 24 mémoires de stations, syntonisation à quartz, sortie chaîne stéréo ambiophonique, correcteur graphique 7 bandes.

CASSETTOPHON double à auto-inversion, lecture continue et transfert rapide, sélecteur de ruban, Dolby B. LECTEUR AUDIOMÉTRIQUE, 3 faisceaux laser, programmable, fonctions: recherche (2 modes), répétition (3 modes) et lecture aléatoire.

ENCEINTES ACOUSTIQUES SOUND DYNAMICS d'une puissance et d'une précision impressionnantes.

# 599



200\$ d'accessoires  
et cours d'initiation  
GRATUIT

Le caméscope Canon E61, avec télécommande, lentille zoom 8X à fonction macro, son haute-fidélité, image de grande précision et 200\$ d'accessoires gratuits, plus un cours d'initiation à l'Institut vidéo d'art Marie-Andrée Cossette.

RABAIS DE 100\$

# 799

840, Bouvier, vis de la Capitale  
(sortie Pierre-Bertrand Nord)  
2, Saint-Jean  
(angle Salaberry)

627-0840  
524-8431

**La clef de sol**



# 599

**ALPINE**

Le son ALPINE... vous connaissez ? Si oui, vous connaissez la valeur de cet équipement comprenant: un puissant ampli de 26 watts, modèle 3503, une autoradio AM/FM cassette stéréo modèle AL7190 à auto-inversion, à mémoire et touches sensorielles, 2 haut-parleurs à 2 voies de 6x9 po, 60 watts, et 2 haut-parleurs à 2 voies de 4 po, dual cone. Si non... vous râtez quelque chose!

RABAIS DE 200\$

\* Conditionnel à l'approbation du service de crédit. Vous pouvez payer en 12 versements mensuels, sans intérêt, ou... épargnez la TPS si vous payez comptant ou par carte de crédit. Applicable à plusieurs articles de 399\$ et plus en magasin.

INSTALLATION ET SERVICE  
SAINT-JEAN 522-2011 • BOUVIER 622-2655

METTEZ DU SOLEIL  
DANS VOTRE QUOTIDIEN

**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Mise à pied sans motif, elle craint sans cesse la délation et se demande qui elle est réellement

# Yva partage la dure réalité de la nouvelle minorité serbe

ZAGREB — En dépit de la Constitution croate de 1990 qui garantit l'égalité des droits pour tous, l'avenir apparaît sombre pour Iva Polovina, comme pour tous les autres Serbes, bien qu'ils soient nés dans cette nouvelle république indépendante qui fait l'apprentissage de la démocratie. L'heure des règlements de comptes issus des historiques rivalités serbo-croates a sonné.



Roger BELLEFEUILLE en Croatie envoyé spécial

ble, quand il ne s'absente pas.

Iva s'inquiète de plus en plus.

À mesure que le temps passe, Iva devient visiblement de plus en plus inquiète. Le président Pupovac avait promis d'être sur place à 16 h, et à 17 h 30 il n'avait pas encore donné signe de vie. Elle souhaite qu'il ait été involontairement retardé par l'un de ses multiples rendez-vous.

En prenant congé, elle conseille à l'envoyé du SOLEIL de ne pas

s'attarder dans le secteur. Paranoïa circonstancielle ou prudence légitime?

### Justifications

La raison d'État, une situation de crise nationale, des mesures de guerre sont tous des motifs présumément légitimes pour mettre entre parenthèses les droits fondamentaux de citoyens ordinaires et dont le seul tort est d'être, à un moment de l'histoire, du mauvais côté de la clôture.

Comme tous les citoyens croates, Iva Polovina trouve horrible les scènes de violence dont elle est gavée chaque jour depuis le début de ce conflit par les médias. Elle se refuse à porter tout jugement sur leurs auteurs. La dimension humanitaire la préoccupe avant tout. Comme dans tout conflit, tient-elle à ajouter, la vérité et le mensonge ne sont pas faciles à départager, dans un camp comme dans l'autre.

Majoritaires dans l'ancienne Yougoslavie, les Serbes sont devenus minoritaires dans cette fédération éclatée, hormis en Serbie. Détenus des postes de commandement dans les diverses institutions fédérales, dont l'appareil gouvernemental, les forces armées, les moyens de transport publics, les médias, il sont remerciés peu à peu, presque discrètement, voire courtoisement.

Iva Polovina, dans la quarantaine, travaillait à Zagreb, dans l'administration des chemins de fer nationaux. Il y a dix mois, elle fut mise à pied. Le prétexte : l'état de guerre et les difficultés économiques de la république. Elle ignore si elle sera jamais rappelée.

### Les accusations

Pour le moment, elle donne un coup de pouce au Forum démocratique serbe, une sorte de coalition vouée à la sauvegarde et à la promotion des intérêts et des droits de ce groupe ethnique. Son président, Milorad Pupovac, fait face à une double accusation : avoir fait oeuvre de désinformation et avoir contribué à troubler l'ordre public. Trouvé coupable, il sera passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller de 6 mois à 10 ans.

Les autorités gouvernementales ont aussi clairement fait savoir que ce regroupement était considéré comme illégal.

Un peu partout en Croatie, signale Mme Polovina, de telles accusations pleuvent par milliers, particulièrement contre des Serbes qui auraient présumément collaboré avec « l'ennemi ». Le bilan de ces accusations est de 6500 uniquement dans la ville et les environs de Sisak.

Les Serbes qui faisaient partie de l'armée de l'ex-Yougoslavie en Croatie seraient aussi l'objet d'une « attention » particulière de la part du ministère de la Défense.

### Criminels de guerre

Elle raconte que tout récemment une famille voisine de chez elle, composée du père, un officier de l'armée fédérale, son fils et sa brue enceinte, ont été sommairement jetés à la rue sous prétexte que le père était présumément un « criminel de guerre ».

Zagreb comptait avant le début des hostilités il y a moins d'un an, environ 50 000 citoyens serbes. Pour diverses raisons, autour de 15 % auraient quitté la capitale depuis.

Ceux qui restent ont des états d'âmes un tantinet schizoïdes à l'occasion. Iva se demande elle-même qui elle est réellement.

« Bien sûr, je suis de nationalité croate... mais au fond de tout mon être, je demeure une Yougoslave ».

La méfiance s'est aussi installée dans ce climat de suspicion. Iva souligne qu'elle avait des liens d'amitié solides avec des Croates, qui étaient des confidentes. « Aujourd'hui, j'hésite à partager mes sentiments avec ces gens ».

### En Bref

#### ■ Mme Haddad serait vivante et bientôt libérée

MONTREAL (AFP) — Une sexagénaire canadienne, Mme Henriette Haddad, enlevée au Liban en 1985 et qui serait entre les mains du Hezbollah (iranien) pourrait être prochainement libérée, a déclaré hier à Montréal la présidente d'un comité formé pour sa libération, Mme Angéline Fournier, ajoutant avoir reçu cette assurance de l'ambassade iranienne à Paris. Mme Haddad, 64 ans, une habitante de Montréal naturalisée canadienne mais ayant également la nationalité libanaise, a été kidnappée en septembre 1985 à Beyrouth alors qu'elle effectuait un séjour dans son pays d'origine. Par ailleurs, le gouvernement du Canada n'était pas en mesure de confirmer hier que Mme Henriette Haddad, était toujours vivante et que ses ravisseurs étaient disposés à permettre son élargissement. Aux Communes, le premier ministre Brian Mulroney a paru étonné des nouveaux développements.

L E T R E N T E E T U N<sup>®</sup>



UN CADEAU EXCLUSIF DANS LA BOÎTE SIMONS

**NOTRE CHEMISE PURE SOIE**

**39.95**

UN CADEAU VRAIMENT APPRÉCIÉ LE DIMANCHE 21 JUIN! IL AIMERA LA QUALITÉ DE LA SOIE 12 MOMMIES LAVÉE AU SABLE, SA TEXTURE VELOUTÉE, SES COLORIS CENDRÉS DE MARINE, NOIR, AMÉTHYSTE, ÉCRU, VERT MALARD OU ARDOISE. IL AIMERA LE CONFORT INCOMPARABLE DE NOTRE CHEMISE COL BOUTONNÉ, COUTURES DOUBLES ET SURPIQÛRES GRAPHIQUES TON SUR TON. P.M.G.

ICI AVEC CRAVATE AMUSANTE DE LA COLLECTION DISNEY 65.00 BERMUDA EN COTON CHINTZ 25.95

la maison

**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

# 5 dépanneurs La Maisonnée de la région ferment leurs portes

Au moins cinq dépanneurs La Maisonnée sur les 11 de la région de Québec ont déjà fermé leurs portes et il semble que d'autres les imiteront au cours des prochaines heures. On parle de rationalisation et d'un plan de redressement.

LE SOLEIL  
Une décision de Steinberg de leur

couper tout approvisionnement serait à prime abord, la raison de cette série de fermetures. Les pro-

priétaires étaient peu bavards hier: aucune réponse chez deux dépanneurs sur le boulevard Henri-Bourassa à Charlesbourg; scénario similaire aux deux Maisonnées sur le Chemin Sainte-Foy.

Le seul propriétaire à fournir quelques détails a été M. Yvon Beaulieu du magasin La Maisonnée, au 2834 Chemin Saint-Louis, à Sainte-Foy. «Le problème selon ce que je sais, c'est que la compagnie paierait trop cher de loyer pour plusieurs des 103 franchises qu'elle veut fermer dans la province. Moi ça me coûte 58 000 \$ par année. Ça fait neuf ans que j'ai mon dépanneur, je m'en allais sur ma dixième année.

«Je vais le savoir demain (aujourd'hui) si je suis obligé de fermer. Je vais en parler avec mon comptable et si la compagnie Silcorp veut me vendre l'équipement à bon prix, je pense que je peux ouvrir comme indépendant. Tout ça va dépendre de nos négociations. Je m'excuse mais je peux

rien vous dire de plus.»

À La Maisonnée de la rue Saint-Jacques, à l'Ancienne-Lorette, un homme qui a refusé de s'identifier, disait que le dépanneur était fermé à cause de Silcorp pour raison de non rentabilité. Au dépanneur du 2190, 1ère Avenue, c'est le gérant Josef Haya qui a répondu que «la compagnie ferme le magasin parce que le loyer est trop cher et qu'il est pas assez rentable.»

Il semble qu'il y ait eu une série de consultations hier parmi les propriétaires de ces dépanneurs. Une vingtaine seraient sur le point de fermer dans la région montréalaise.

Au bureau-chef de La Maisonnée, près de l'autoroute Métropolitaine à Montréal, on a observé scrupuleusement la consigne du silence. Tout au plus a-t-on accepté de nous référer au bureau de l'entreprise à Toronto... qui on nous a renvoyés à Mississauga, Ontario.

M. William Thomas, le porte-parole de Silcorp qui a acheté de Steinberg en 1988 les 103 dépanneurs La Maisonnée, a préféré lui aussi, observer la consigne du silence.

Lors de la transaction, il y a quatre ans, Silcorp avait laissé le

contrat d'approvisionnement de ses dépanneurs à Steinberg. Aujourd'hui, Steinberg refuse d'approvisionner les dépanneurs de La Maisonnée. Devant la tournure des événements, plusieurs entreprises ont décidé, elles aussi, de ne plus livrer de marchandises aux dépanneurs La Maisonnée.

## René Dumas nie avoir maltraité sept patients

SAINT-JOSEPH — Témoinant pour sa défense, René Dumas, 36 ans, ex-éducateur au centre de réadaptation de personnes handicapées physiques et mentales Victor-Cloutier de Saint-Georges de Beauce, a nié avoir commis des voies de fait sur la personne de sept bénéficiaires de l'établissement. Dans certains cas, il a dit n'avoir aucune souvenance des faits qui lui sont reprochés.

par FORTUNAT MARCOUX  
LE SOLEIL

Le procès de Dumas sous sept chefs d'accusation s'est achevé hier au palais de justice de Saint-Joseph. Le juge Charles-Henri Cliche, de la cour du Québec, chambre criminelle, a pris l'affaire en délibéré jusqu'au 9 juillet.

Père de famille mesurant près de six pieds, Dumas a été congédié le 19 juin 91, un mois après que les accusations eurent été portées contre lui.

Grosso modo, les actes qui lui sont reprochés, sont les suivants: en mai 1991, avoir battu Eric, 21 ans, dans le dos en utilisant une règle; en février 1990, avoir projeté Bertrand, 23 ans, dans les airs en le frappant durement (en courant) dans un couloir; à l'été de 1988, avoir levé un bout de table sur laquelle était agenouillé Ricky, 18 ans, atteint d'une paralysie du côté droit, pour le faire tomber lourdement sur le plancher; en 1988, avoir empoigné Alain, 10 ans, par les testicules pour le descendre d'un comptoir; en juillet 1985, alors qu'il faisait prendre le bain à Lise, 23 ans, avoir laissé couler le robinet sur la tête de la bénéficiaire qui ne pouvait bouger son corps, étant épileptique, atteinte d'un handicap physique grave et d'encéphalopathie; à l'été de 1983, avoir pris les organes génitaux de John, 27 ans, pour l'obliger à se déplacer; à l'été de 1983, avoir laissé l'empreinte de ses doigts sur la figure de Suzanne, 20 ans, qui ne pouvait se déplacer qu'en se traînant à quatre pattes.

À cause de leur état physique ou mental, aucune des victimes n'a pu témoigner contre Dumas. D'ailleurs, deux d'entre elles, Lise et Suzanne, sont décédées depuis. Ce sont des collègues de travail qui ont fait les dénonciations après que les parents d'Eric eurent porté plainte à la police municipale de Saint-Georges. Eric est incapable de parler, sauf de dire «bobo». Il a simulé la scène, étonné dans son lit, la tête recouverte d'un oreiller. Il a identifié Dumas, ainsi que l'automobile de celui-ci.

### Suspension

En défense, Dumas a dit n'avoir aucun souvenir des incidents concernant Suzanne, John, et Ricky. Dans le cas de Ricky, il ne se souvient pas avoir eu le commentaire suivant devant une collègue toute surprise du geste qu'il venait de poser: «C'est un déficient!»

Selon Dumas, si Eric a été battu, ce fut par quelqu'un d'autre, peut-être par un autre bénéficiaire. Il n'a pas nié avoir renversé Bertrand mais il a précisé que ce fut un accident. Cependant, pour cet «accrochage» il a reconnu avoir écopé d'une suspension d'un mois sans solde. Il n'a pas «pogné» les testicules d'Alain et ne l'a pas vu pleurer. Dans le cas de Lise, selon lui, c'est un filet d'eau qui lui tombait sur la tête. Néanmoins, Dumas a admis qu'une lettre de blâme avait été versée à son dossier pour ce dernier incident.

Selon le procureur de la défense, Me Gabriel Garneau, c'est le cas d'Eric qui a déclenché toute l'affaire. Or, selon lui, puisque la Couronne n'a pas prouvé que c'était l'accusé qui avait battu le jeune homme, le prévenu doit être acquitté. «Pourquoi les témoins n'ont-ils pas rapporté plus tôt ce qu'ils prétendent avoir vu? Pourquoi n'a-t-on pas déposé de plainte en 1983?»

Quant au procureur de la Couronne, Me Martin Chabot, il affirme que les preuves sont incriminantes contre l'accusé. «Quand ce sont des collègues de travail qui témoignent contre vous, ça devient très sérieux.»

Me Chabot a dénoncé le comportement de Dumas. «Les éducateurs sont là pour protéger les plus démunis de la société. Dumas utilisait la façon la plus expéditive pour arriver à ses fins. C'est dégueulasse, inacceptable, et sadique!»



**FAUBOURG**  
SIGNATURE

**SUPER RABAIS**

**40% à 60%**

sur marchandise printemps-été  
sauf sur collections nouvellement arrivées

\* Plan de financement disponible.

Complexe Germain-des-Prés 657-6696  
Promenade du Vieux-Québec 43, rue Buade 692-5061

**Courez la chance d'être REMBOURSÉ**

Pour votre achat de produits Hewlett Packard  
Jusqu'à concurrence de 900\$\*\*



Compatible AppleTalk et Système 7

**HP DeskWriter™**  
Imprimante à jet d'encre  
300 points/pouce  
garantie 3 ans  
**549\$\***

**HP DeskWriter C™**  
Jet d'encre couleur  
300 points/pouce  
garantie 3 ans  
**849\$\***

**Click**

2786 chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy (Québec) G1V 1V8  
654-0506

440 118ème rue est,  
St-Georges, (Québec) G5Y 3E5  
228-0005

N'oubliez pas, le concours est également valable à l'achat d'une imprimante laser ou d'un scanner HP

\* Rabais éducationnels disponibles pour étudiants post-secondaires et professeurs. \*\* Taxes non-incluses dans le remboursement. Règlement du concours ainsi que la liste des gagnants disponibles à la Boutique Click. Le (la) gagnant(e) devra répondre à la question d'habileté suivante: «Quelle est la compagnie vendant le plus d'imprimantes à jet d'encre dans le monde?». Le concours prend fin le 4 juillet 1992 à 17h00. Le tirage sera effectué à la Boutique Click le 6 juillet 1992 à 17h00. HP Deskwriter et HP DeskWriter C sont des marques de commerce de Hewlett Packard Co.

Voyez notre belle sélection de Ventilateurs



Ventilateur 4 pales au fini blanc, granit ou aluminium. **319\$**  
Disponible avec lumière halogène à la base moyennant un supplément.

Ventilateur 5 pales, 3 vitesses réversibles, blanc ou noir. **124\$**

**VEDETTE**  
DE LA SEMAINE:

Ventilateur à 5 pales, avec luminaire à 3 lumières. Noir ou blanc. **44\$**

JUSQU'À SAMEDI, 17H

**boiteau**  
luminaire

Garantie 12 Mois

**GARANTIE DE 12 MOIS**  
Bénéficiez de notre garantie de 12 mois, sans frais, sur tous nos luminaires sauf les ampoules.

Ampoules non incluses

1295, boul. Charest ouest (coin St-Sacrement), Québec 687-2271

**L'ÉTÉ INTÉGRAL**



Acura Integra RS modèle DA934, 1992

**L'INTÉGRA D'ACURA**

**15 495 \$\***

climatiseur ou planche à voile au choix\*\*

L'Intégra d'Acura a tout pour plaire, belle, fiable et dotée d'une excellente valeur de revente, elle a été classée par l'APA, parmi les meilleurs choix des compactes recommandées. (Roulez sans vous faire rouler). Cette offre est pour un temps limité.

\* transport et taxes en sus  
\*\* la planche à voile illustrée ici, n'est pas nécessairement celle offerte en prime.

**LE MOUVEMENT ACURA**  
L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES ACURA DU QUÉBEC

ACURA OPTIMA  
4901, boul. des Galeries  
QUÉBEC  
622-8180

ACURA DE LEVY  
164, route Kennedy  
LEVY  
835-1311

# Le quotidien The Gazette supprime 59 postes à plein temps

MONTRÉAL (PC) — L'éditeur du journal The Gazette, David Perks, a annoncé hier la suppression de « l'équivalent de 59 postes à plein temps », dont 32 à la rédaction.

Seul quotidien de langue anglaise à Montréal, The Gazette a un tirage quotidien moyen de 170 000. De ses 825 salariés, 198 appartiennent à la rédaction.

« Comme des employés à temps partiel seront également licenciés, le nombre des personnes renvoyées pourra en fait être plus élevé que 59 », a noté M. Perks.

« Les congédiements entreront en vigueur le 21 août 1992 », a-t-il précisé.

Des 59 postes éliminés, 32 sont à la rédaction, 20 au département du tirage, six à la publicité et un concierge.

L'unité The Gazette est rentable.

Toutefois, la chaîne Southam a accusé des pertes, l'an dernier, de 153 millions \$. The Gazette a par contre réalisé des profits, que M. Perks a refusé de quantifier.

C'est justement parce que The Gazette a réalisé des profits qu'il n'a pas le droit, selon la Guilde des journalistes, de licencier des salariés.

**Contrat**  
« La convention collective est très claire, a souligné le leader syndical Jan Ravensbergen. La compagnie ne peut procéder à des licenciements que dans le but de réduire le personnel pour des raisons économiques.

« Comme The Gazette fait des

profits, il existe des précédents juridiques intéressants, qui pourraient obliger le journal à ouvrir ses livres et prouver qu'il éprouve des difficultés financières. »

La Guilde représente les employés de la rédaction, du tirage,

de l'entretien, de la publicité et de bureau.

M. Perks a assuré que les licenciements n'ont pas été commandés par le siège social de Southam, à Toronto.

« Si je fais cela, a-t-il dit, c'est parce qu'il faut maintenir The Gazette rentable et assurer la survie du dernier quotidien de langue anglaise de Montréal. »

En avril dernier, M. Perks avait demandé aux syndiqués de renon-

cer à une augmentation salariale de cinq %, prévue pour juillet, et d'accepter des baisses de remboursements de vacances et de temps supplémentaire, ou de faire face à des réductions de personnel.

## VENTE FIN DE BAIL

Tout doit être liquidé

# 50% à 75%

sur les collections printemps-été, accessoires et bijoux mode au

AMEUBLEMENT, MODULES, MANNEQUINS ET FIXATIONS À LIQUIDER

Salon Jade

PLACE LAURIER (mail nord)

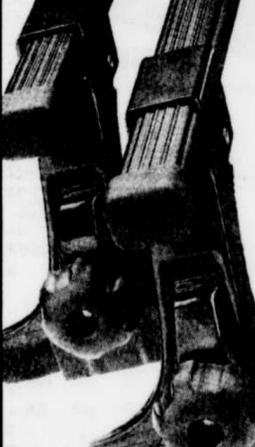
## VIVE LES VACANCES

**RABAIS D'ÉTÉ** Poliquin sportif Une formule unique de magasin/entrepôt et des bas prix exceptionnels!

### TRANSPORTEZ VOTRE VÉLO...

Notre festival THULE se continue... Achat spécial pour liquidation rapide.

Porte-charge THULE #307 Ensemble 2 barres et supports pour voitures à gouttières Reg. 130<sup>e</sup> Prix Poliquin **69.99\$** Installation gratuite



**NOUVEAU**

Porte-vélos THULE #970 S'adapte à toutes les voitures; n'abîme pas le fini; sécuritaire et compact, il est pliable et se range dans le coffre arrière. Garanti à vie. Prix exceptionnels en magasin

Porte-vélos sur le toit THULE A partir de **39.99\$**



Le meilleur prix garanti!  
Nous nous engageons à vous offrir les meilleurs prix à Québec  
C'est garanti!

Le Géant du vélo

# POLIQUIN

CYCLE FORME PLEIN AIR

Maintenant au 909 Pierre-Bertrand, Vanier **681-8356**

# VIVE LES VACANCES

**RABAIS D'ÉTÉ** Poliquin sportif - Une formule unique de magasin/entrepôt avec des bas prix exceptionnels!

Grande vente de vélos équipés avec des cadres en aluminium Cannondale Course - montagne - touring Choisissez vos pièces SHIMANO Prix imbattables!

**ATTENTION:** Nous payons la TPS sur tous les produits vendredi et samedi le 19 et 20 juin entre 9h30 et midi.

**BONNE FÊTE PAPA**

Pneus au prix du gros Épargnez jusqu'à **70%** sur le prix du marché



- RALEIGH, Matter horn** • Montagne 12 Vit. SIS Prix du marché 220<sup>e</sup> Prix Poliquin **159\$**
- POLIQUIN, Carcajou** • Montagne Groupe Shimano 200 GS Prix du marché: vélo 450<sup>e</sup> + Hyper garantie 80" = 530<sup>e</sup> Prix Poliquin **359\$**
- RALEIGH, Rocky** • Montagne Groupe Shimano 300 LX, 21 vit. STI Prix du marché 450<sup>e</sup> Prix Poliquin **369\$**
- RALEIGH, Heat** • Montagne Groupe 500 LX, Cadre aluminium Prix du marché 750<sup>e</sup> Prix Poliquin **549\$**
- RALEIGH, Montagne** • Hybride Groupe Shimano 200 GS, SIS Jante aluminium Prix du marché 350<sup>e</sup> Prix Poliquin **269\$**
- POLIQUIN, Migrateur** • Hybride Groupe Shimano 300 LX Prix du marché: vélo 530<sup>e</sup> + Hyper garantie 80" = 620<sup>e</sup> Prix Poliquin **399\$**
- LEADER, 60750/S1** • Montagne 18 Vit. SIS, Frein cantilever Prix du marché 290<sup>e</sup> Prix Poliquin **249\$**
- MINELLI, Mont Victoria** • Montagne Groupe Shimano 200 GS, CR-MO, O.S. Prix du marché 430<sup>e</sup> Prix Poliquin **379\$**
- POLIQUIN, Frénésie** • Montagne Groupe Shimano 300 LX Prix du marché: vélo 500<sup>e</sup> + Hyper garantie 80" = 580<sup>e</sup> Prix Poliquin **399\$**
- LEADER, 70740** • Hybride 18 vitesses, SIS (femme seulement) Prix du marché 240<sup>e</sup> Prix Poliquin **189\$**
- POLIQUIN, Randonnée** • Hybride Groupe Shimano 70 GS Prix du marché: vélo 340<sup>e</sup> + Hyper garantie 80" = 420<sup>e</sup> Prix Poliquin **289\$**
- POLIQUIN, Ulysse** • Hybride Groupe Shimano Deore LX Prix du marché: vélo 700<sup>e</sup> + Hyper garantie 80" = 780<sup>e</sup> Prix Poliquin **599\$**

Vélos pour enfants 16 po., 20 po et 24 po. Un casque GRATUIT par vélo\*\*  
\*\* Modèles Louis Garneau LG-2, LG-5, LG-6 mousse blanche

Remorquage pour vélo (2 enfants) Prix Poliquin à partir de **239\$**

Plusieurs modèles en magasin

Sièges de bébé A partir de **39.99**

Le casque bientôt obligatoire, essentiel maintenant! Casques Louis Garneau™ LG-5 & LG-6 Prix Poliquin **39.99**

Porte-bébé « KID SEAT » de Road Gear Bien meilleur que le « Fisher Price » Comprend un porte-bagage et un siège pour bébé qui se démonte en moins de 5 secondes. Prix du marché 400<sup>e</sup> Prix Poliquin **89.99**

Aussi modèle inclinable tel qu'illustré à: **129\$**

Optez pour des produits de qualité qui ne vous lâcheront pas en chemin.

GRATUIT (Cette fin de semaine seulement) Un oreiller auto gonflable THERMAREST (Valeur 20 \$) avec l'achat de tout sac de couchage.

À LIQUIDER/premiers arrivés, premiers servis! Lot de sacs à dos « KARRIMOR » fabriqués en Angleterre, vendus jusqu'à 60% de rabais!

Sac de couchage ARCHIPEL #1200 (-8°C) Gros comme 3 pamplemousses, plus léger Prix Poliquin **99\$**

Vaste choix de gamelles en acier inoxydable, réchauds et accessoires aux meilleurs prix.

**Jeudi-vendredi-samedi...**  
Grande démonstration de tentes montées à l'extérieur sur notre terrain.



**lafuma QUEST**

La haute technologie européenne à des prix jamais vus.

Tente LAFUMA COLUMBIA 3-4 pers. Prix Poliquin **199.9\$**

Tente LAFUMA CONNEMARA 2-3 pers. Prix Poliquin **198.9\$**

Tente QUEST CONQUEST V 5 pers. Prix Poliquin **399.9\$**

Lafuma Neve Prix Poliquin **119\$**

Le Géant du vélo

# POLIQUIN

Le meilleur prix garanti!  
Nous nous engageons à vous offrir les meilleurs prix à Québec  
C'est garanti!

CYCLE FORME PLEIN AIR

Maintenant au 909 Pierre-Bertrand, Vanier **681-8356**

Afin de favoriser leur accession à des postes où elles sont sous-représentées dans la fonction publique

## Seconde phase du programme d'accès pour les femmes

QUÉBEC — Le ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, a annoncé hier la mise en place de la deuxième phase du Programme d'accès à l'égalité pour les femmes de la fonction publique québécoise.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

En septembre 1987, le prédécesseur de Daniel Johnson, M. Paul Gobeil, dévoilait un plan d'action de trois ans en vue d'accroître le nombre de femmes dans l'appareil d'État.

Près de cinq ans plus tard, le gouvernement revient à la charge avec, cette fois, des objectifs enco-

re précis à atteindre d'ici 1997 en vue d'augmenter la présence de femmes dans des secteurs où elles sont encore fortement sous-représentées.

Le gouvernement cible sept catégories d'emploi: le personnel d'encadrement supérieur, le personnel d'encadrement intermédiaire, le personnel professionnel et enseignant, le personnel technique, le personnel de bureau, le

personnel des agents de la paix et le personnel ouvrier.

À ces catégories s'ajoutent une vingtaine de corps d'emploi dans lesquels l'absence des femmes est criante. Signalons, par exemple, la rareté d'ingénieures, d'agronomes, d'agentes de conservation de la faune ou d'inspectrices en santé et sécurité au travail.

« Pour tenter de diminuer les écarts de sous-représentation des femmes dans la fonction publique, les ministères et les organismes devront embaucher, à compétence égale, entre 30 % et 60 % de femmes. Le pourcentage d'embauche variant selon les catégo-

ries et les corps d'emploi ciblé », précise M. Daniel Johnson en signalant que les mesures contenues dans le nouveau plan d'action sont « obligatoires » pour tous les ministères et organismes.

Le gouvernement veut également utiliser les concours de promotion pour permettre à un plus grand nombre de femmes qui ont bénéficié des programmes de libération pour études au cours des trois dernières années d'obtenir un poste relié directement à leur formation.

En 1987, à l'occasion de l'annonce de la première phase du programme d'accès à l'égalité, le

Conseil du trésor établissait des objectifs précis pour 1990 en matière de représentation féminine.

Cinq ans plus tard, force est de constater que les objectifs prévus pour 1990 n'ont été atteints qu'en 1992.

Ainsi au niveau du personnel d'encadrement supérieur, le pourcentage de femmes occupant ces postes de direction a augmenté de 7,2 à 12 % de 1987 à 1992. Pour le personnel professionnel et enseignant, le pourcentage a grimpé de 20,9 % à 28,2 % au cours de la même période. Dans le cas du personnel des agents de la paix, le taux a passé de 5,4 à 9,2 % de 1987 à 1990.

Dans l'ensemble de la fonction publique québécoise, les femmes composent 41 % des effectifs.

Même si l'on considère que la deuxième phase du programme d'accès à l'égalité a un peu plus de « mordant », notamment en ce qui a trait aux objectifs à atteindre pour un certain nombre de corps d'emploi, les syndicats d'employés du gouvernement restent tout de même sur leur appétit.

« Il reste beaucoup de chose à faire », insiste Mme Colombe Bouchard, conseillère au dossier des femmes au Syndicat des professionnels du gouvernement. Selon elle, les belles paroles du Conseil du trésor sur l'accès à l'égalité tombent trop souvent à plat dans les ministères et organismes.

Mme Johanne Barabé, vice-présidente du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, abonde dans le même sens.

« Pour beaucoup de ministères, un programme d'accès à l'égalité se résume à un congé pour études. Seulement 25 % des filles qui ont obtenu un congé pour études ont véritablement progressé dans leur carrière. Il n'y a tout simplement pas de postes disponibles pour elles ».

### Virage majeur au Devoir

La directrice du quotidien Le Devoir, Mme Bissonnette, a annoncé hier un projet de relance du journal « rentable et réaliste » qui nécessitera une injection financière de l'ordre de 5 millions \$. Parmi les mesures prévues pour effectuer « ce virage essentiel », il y a l'intention d'augmenter de 50 % les effectifs de la salle de rédaction, la réinformatisation de toute la production, le déménagement dans des locaux plus fonctionnels et plus centraux, la liquidation de la dette et enfin l'établissement d'une marge de manoeuvre pour roder la formule jusqu'à l'atteinte de l'équilibre budgétaire, prévu dès le prochain exercice financier. Selon toute probabilité, il y aura encore un déficit à la fin de l'exercice en cours. Le Devoir a connu une perte nette de 855 513 \$ en 1991, ce qui porte son déficit accumulé à 2 759 067 \$ et la dette à son fournisseur principal, Quebecor, à plus de 1,5 million \$.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:  
**43580165**  
Sinon, composez sans frais, le  
**1-800-563-8688**

Plus de  
**3 500 points**  
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

**CLUB Multi points**

**RÉSULTATS**  
Banco  
Tirage du 92-06-17

1	3	14	15	23
29	30	37	40	41
43	48	49	50	52
53	56	59	64	66

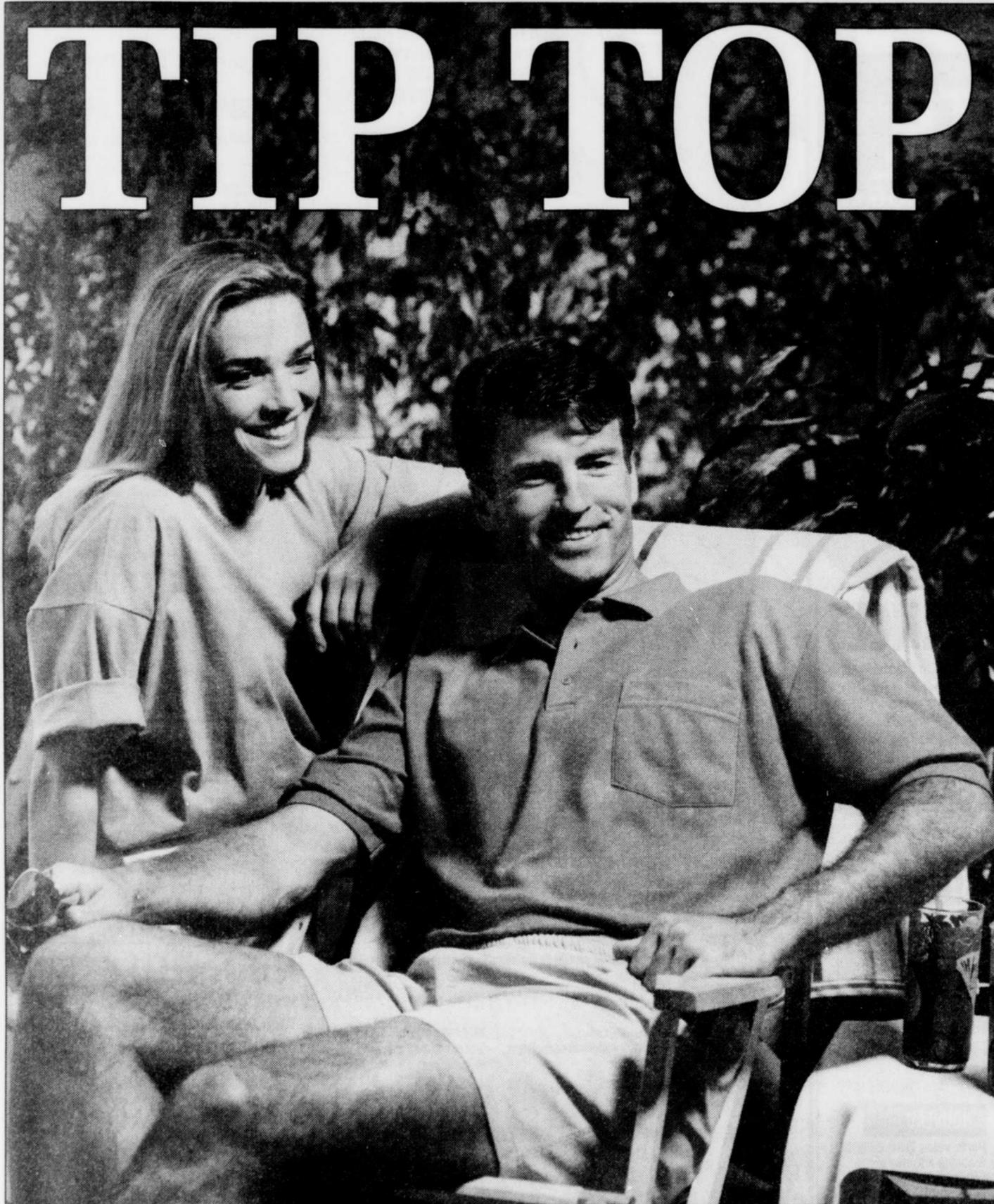
Prochain tirage: 92-06-18  
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**UNE ESPÈCE RARE!**  
YAMAHA 4X4 BIG BEAR 350

**RABAIS DE 7800\$** Livraison immédiate

20 ANS D'EXPÉRIENCE  
**JM SPORT**  
VENTE-LOCATION  
113, boul. Valcartier, Loretteville  
**842-2703**



## OFFRE SPÉCIALE DE TIP TOP TAILORS POUR LA FÊTE DES PÈRES! VOTRE CHOIX DE HAUTS OU SHORTS, À 2 POUR 20 \$.

Choisissez parmi nos hauts en 100% coton à encolure ras du cou ou de style polo, et parmi nos shorts rugby en coton, dans une merveilleuse gamme de couleurs. Au choix, 2 pour 20 \$.

Votre satisfaction est garantie  
ou votre argent vous sera remis,  
sans conditions.

**TIP TOP TAILORS**

FONDÉE EN 1909

Nous ferons le nécessaire afin  
d'assurer votre entière satisfaction,  
lors de chaque achat.

Tip Top Tailors est le fournisseur officiel de vêtements pour hommes pour les Harfangs de Beauport.

La cour d'appel donne le feu vert au Conseil de la magistrature

# Nouvelle enquête sur les comportements du juge Ruffo

MONTREAL (PC) — Dans une décision divisée, la cour d'appel du Québec a donné hier au Conseil de la magistrature le feu vert pour tenir une deuxième enquête sur des comportements publics du juge Andrée Ruffo.

En septembre 1990, Mme Ruffo, qui siège à la Chambre de la jeunesse de la cour du Québec, avait fait l'objet de quatre réprimandes, par le Conseil de la magistrature, pour autant de manquements à son devoir de réserve.

On lui reprochait notamment d'avoir commenté publiquement certains dossiers judiciaires dont elle avait été saisie au Tribunal de la jeunesse, puis d'avoir — à son sens, faute d'autres moyens — ordonné de conduire un enfant de-

vant le ministre des Affaires sociales, car le ministère n'offrait pas les ressources prévues dans le cas en question.

Deux semaines après ces réprimandes, le juge en chef de la cour du Québec, M. Albert Gobeil, adressait au Conseil de la magistrature (qu'il préside aussi d'office) de nouvelles plaintes contre le juge Ruffo.

Il lui reprochait — dans un style vigoureux, sinon agressif — d'avoir commenté allégrement les dernières décisions du Conseil de la magistrature, puis d'être inter-

venue à tort dans une affaire pendante à Sherbrooke.

Le juge Ruffo avait demandé à la cour supérieure, par voie d'évocation, mais en vain, d'annuler les premières réprimandes, puis de rejeter les nouvelles plaintes formulées par M. Gobeil.

Essentiellement, Mme Ruffo avait ensuite soutenu en cour d'appel que le comité du Conseil de la magistrature qui doit entendre les nouvelles plaintes ne pourrait être aperçu comme absolument partial par une personne raisonnable.

Selon elle, le fait que le juge Gobeil porte les chapeaux de juge en chef et de président du Conseil de la magistrature, exerce sur les juges de sa cour — appelés à juger Mme Ruffo — un ascendant objec-

tif qui les rend moins indépendants.

Les juges François Chevalier et Gerald McCarthy estiment que le comité de juges et d'avocats chargé d'instruire la deuxième affaire Ruffo est formé de personnes tout à fait capables, voire obligées par leur serment d'office, de procéder à un examen objectif.

Dissident, le juge Melvin Rothman pense que le ton agressif de la réaction des plaintes par le juge Gobeil laisserait planer, au contraire, un doute sur l'«objectivité» de la décision qui s'ensuivrait.

Le juge Ruffo pourrait décider d'en appeler finalement devant la Cour suprême.

Le Conseil de la magistrature examinera l'arrêt de la cour d'ap-

pel avant de décider de procéder à la deuxième enquête. Il décidera enfin s'il va suspendre entre-

temps Mme Ruffo des fonctions qu'elle exerce aujourd'hui à Kirkland.

## Un dépanneur condamné pour agression sexuelle est exonéré en appel

QUÉBEC — Un jugement de la cour du Québec reconnaissant le propriétaire d'un dépanneur de la région de Victoriaville coupable d'agression sexuelle sur une jeune femme de 18 ans intellectuellement handicapée a été renversé par la cour d'appel, qui a ordonné l'acquiescement de l'homme.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Les juges Paul-Arthur Gendreau, Michel Proulx et Morris Fish, qui ont entendu la cause le lendemain de celle du journaliste Benoît Proulx, ont unanimement écarté la déclaration de culpabilité. Le seul témoignage de la présumée victime les a amenés à conclure que l'accusé n'avait pas commis le crime reproché.

### La jeune femme

D'après ce témoignage, la jeune femme se rendait au dépanneur de deux à cinq fois par semaine pour y faire des achats ou simplement pour discuter avec le propriétaire. Le jour visé par l'accusation, ils ont parlé, durant une demi-heure, « juste... d'affaires de sexe », d'après les termes de la jeune femme.

Selon elle, l'homme lui a ensuite demandé « d'aller en arrière », ajoutant qu'« on va faire des choses, tu vas aimer ça ». La jeune femme y enlève elle-même son chandail, son pantalon et son soutien-gorge. Elle raconte que l'homme lui a ensuite « flatté » le dos et caressé les seins.

Elle indique que, jusque là, il s'agissait de « bonnes sensations... comme avec son *chum* avant ». Elle ne se sentait pas gênée et n'avait pas peur. L'homme a interrompu ses gestes lorsque tous deux ont remarqué la présence de sang après qu'il lui eut introduit un doigt dans le vagin.

### Consentement

Les juges de la Cour d'appel déduisent du témoignage qu'il n'y a pas eu, de la part de la présumée victime, absence de consentement

aux gestes de l'homme. « Elle n'a pas été induite à se soumettre par la force, par des menaces, par la crainte, par la fraude ou par l'exercice de l'autorité », ajoutent-ils. Enfin, conclut-on, la poursuite n'a pas prouvé que la jeune femme était incapable, à cause de sa déficience mentale ou intellectuelle, de « participer volontairement aux activités sexuelles ».

### Bisbille: la STCUM perd deux dirigeants

MONTREAL (PC) — Depuis hier matin, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) se retrouve orpheline de ses deux plus importants gestionnaires. La présidente et directrice générale, Mme Louise Roy, a d'abord annoncé hier matin qu'elle tirera sa révérence dès le mois prochain pour accéder à la vice-présidente principale de la Corporation du Groupe La Laurentienne. Quelques minutes plus tard, le directeur exécutif et numéro deux de la STCUM, M. Francis Therrien, imitait son geste en annonçant son passage, après 27 ans de service, à la direction générale de la Société de transport de Laval. Le départ de Mme Roy, qui survient neuf mois avant l'échéance de son contrat, met fin aux spéculations sur les différends l'opposant au président du conseil et adjoint du maire Doré pour les questions de transport en commun, M. Robert Perreault. Hier, tandis que Mme Roy refusait systématiquement toute entrevue.



**PAPA**  
Un homme avant tout!

Un homme qui aime qu'on pense à lui, surtout à la fête des Pères... C'est avec plaisir que vous lui offrirez un cadeau choisi dans notre collection de beaux objets et accessoires masculins. Une sélection très originale offerte dans une gamme de prix très variés. Si vous préférez lui laisser choisir ce qu'il aime, optez pour un certificat-cadeau.

*Plaisir d'offrir*  
Place de la Cité  
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy (418) 651-7474

**SPÉCIAL GOLF**  
Pour la fête des Pères

Pantalons 30%  
Puits 30%  
Bermudas 20%  
Polos 20%

Importations européennes exclusives

**SPORT SÉLECT**  
Place Belle Cour / Ste-Foy 653-1683

LES  
**SOLDES**  
SEMI-ANNUELS  
DE HOLT RENFREW  
VIENNENT DE COMMENCER!

NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE OCCASION INCROYABLE  
DE FAIRE DES ÉCONOMIES SUR NOS CÉLÈBRES  
VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES HAUTE MODE DE TOUTE  
PREMIÈRE QUALITÉ, POUR HOMMES ET FEMMES.

MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE SEULEMENT

PLACE SAINTE-FOY, 656-6783 • OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 H 30 À 17 H 30,  
LES JEUDI ET VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H ET LE SAMEDI DE 9 H 30 À 17 H.

**HOLT RENFREW**

## ÉDITORIAL

## Des préjugés dangereux

On trouve parfois dans les documents officiels de ces petites phrases meurtrières qui trahissent les préjugés latents d'une société et de ses dirigeants et discréditent les bonnes intentions qu'ils annoncent.

Le résumé des modifications de la politique d'immigration que le ministre responsable à Ottawa, M. Bernard Valcourt, vient de publier en fournissant un exemple. À la fin du chapitre où sont décrites les catégories d'immigrants reconnus par le Canada, sous le tableau qui nous apprend que notre pays a l'intention d'accueillir d'ici 1995, 250 000 nouveaux venus par année, les auteurs laissent échapper ce qui suit :

« Les migrants clandestins sont de plus en plus nombreux. Ils sont soutenus par des criminels spécialisés et bien organisés qui produisent de faux documents et qui font passer des immigrants illégalement. Il faut prendre des mesures efficaces pour ne pas admettre d'indésirables comme des criminels et des terroristes, et pour renvoyer ceux qui se trouvent déjà parmi nous. »

On peut reconnaître une louable intention, mais les Canadiens sont déjà *frileux* en matière d'immigration. Ces propos repris mardi soir, lors des informations télévisées, par le ministre Valcourt qui a eu l'imprudence d'en conserver l'esprit, semblent confirmer leurs inquiétudes sans rien nuancer de la confusion qui existe.

Normalement, un *immigrant* est passé par un bureau officiel du gouvernement canadien qui lui a émis, après étude, les documents pertinents. S'il ne les détient pas, c'est qu'il n'est pas un *immigrant*. Et cela, les moyens de communication modernes permettent de le vérifier facilement. Il suffit que le gouvernement canadien assume ses responsabilités, équipe adéquatement ses frontières et surtout, forme ses employés.

Les mots, dans les dossiers de l'immigration, sont importants parce qu'ils traduisent des réalités fort différentes. Selon que l'on est immigrant ou réfugié, par exemple, les conditions de voyage n'ont rien de comparable, d'où l'importance d'éviter les raccourcis en confondant les uns et les autres.

Ainsi, celui qui se présente aux frontières avec de faux papiers peut être, il est vrai, un criminel. Mais un terroriste ou un bandit pourrait très bien posséder passeports et visas, des plus officiels et légaux.

Pendant ce temps, un réfugié en fuite cherchera à obtenir illégalement des documents de voyage par le biais de *passseurs* ou d'organismes humanitaires qui n'ont pourtant rien de criminel.

Le voyageur clandestin arrivé sans papiers peut aussi être un individu que ses idées, ses opinions, son appartenance ou celle de membres de sa famille à certains groupes politiques ou sociaux, mettent en danger de persécution ou de mort dans son pays d'origine.

À vouloir simplifier, on crée parfois des injustices. En 1991, le Canada n'a même pas reçu le contingent de migrants prévu au plan, en dépit des listes d'attente.

Plus que jamais les pays d'accueil sont conscients qu'une intégration réussie des arrivants repose sur une sélection réaliste. Ils doivent pour cela tenir un langage courageux, bien informer leur population et définir leurs critères d'admission en fonction de leurs besoins et ressources, mais aussi, du contexte international.

Les citoyens des États favorisés comme le Canada n'ont plus droit à l'égoïsme mais attendent, en échange, que l'on respecte le monde dont ils ont hérité : c'est le devoir des gouvernements de le dire et sans préjugés.

MARTINE R.-CORRIVAUULT

## Bloc-notes

## Justice au lasso

Les Américains vont-ils maintenant pratiquer la justice au lasso au-dessus des frontières à chaque fois qu'un pays étranger se montrera trop peu coopératif à leur goût ? La Cour suprême des États-Unis vient de dérailler de la plus belle manière en autorisant effectivement la pratique du kidnapping international — à la condition que cela se fasse au profit des seuls USA.

Ce jugement rendu lundi dernier a eu l'effet d'une bombe. Le plus haut tribunal américain confirmait la légalité de l'enlèvement d'un Mexicain soupçonné de complicité de meurtre d'un agent de l'escouade anti-drogue américaine en mission au sud du Rio Grande.

Comme dans les scénarios hautement prévisibles des plus médiocres *westerns*, la police américaine a trouvé son homme hors frontières et l'a traîné de force devant une cour des États-Unis. Comme l'enlèvement n'est pas formellement interdit dans le traité d'extradition liant les deux pays, la Cour a jugé le tout en parfait ordre.

Mais depuis quand faut-il interdire expressément la commission d'un acte criminel dans un traité international ? Tout le monde sait qu'un rapt demeure toujours un rapt, et que nulle part au monde un tel geste ne reçoit l'aval de la justice.

La colère a grondé au Mexique et en Amérique latine. Le terrain de chasse privilégié des Américains abrite nombre de trafiquants de drogue et de fraudeurs en tous genres. Mais leur présence ne justifie en rien un pays étranger de s'y servir à sa guise comme dans une cafétéria.

Le monde a découvert lors de la guerre du Kurdistan un certain devoir d'ingérence dans les affaires intérieures d'une nation, l'Irak en l'occurrence. La Cour suprême américaine vient de démontrer le besoin de limiter à un usage minimal ce genre d'intervention.

Le gouvernement américain a d'ailleurs déjà annoncé son intention de ne pas profiter de cette liberté nouvelle que lui a accordée le tribunal. Grand bien lui fasse.

Mais il lui faudra changer les lois qui ont permis à la Cour suprême de contredire une des valeurs fondamentales du droit international, c'est-à-dire le respect des souverainetés nationales. La chasse aux criminels n'a rien d'un libre-service d'où le plus fort sort toujours gagnant.

RAYMOND GIROUX

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:  
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
DENIS ANGERSDirecteur de l'édition:  
MICHEL AUDET

## La tentation du jeu

En 1967, Daniel Johnson s'appretait à reprendre les négociations constitutionnelles à la lumière des recommandations de la commission Laurendeau-Dunton. Au même moment, il demandait à son ministre du Tourisme, Gabriel Loubier, d'examiner la possibilité d'opérer un casino au Manoir Richelieu, dont la *Canada Steamship Line* voulait alors se débarrasser.

M. Johnson est décédé sans avoir pris de décision sur l'implantation des casinos. Ses successeurs jonglent avec la question depuis un quart de siècle, comme ils balancent avec une remarquable continuité entre « égalité ou indépendance ». C'est à se demander si on ne discutera pas encore de ces questions en l'an 2017.

Une chose est frappante dans l'attitude du gouvernement actuel dans ces deux dossiers : il se contente de réagir aux initiatives des autres. Dans le cas de la constitution, tout dépend des offres qui viendront ou ne viendront pas du Canada anglais ; dans le cas des casinos, sa décision dépendra largement de ce qui se passera en Ontario et dans l'État de New York.

Dans l'entourage du premier ministre Bourassa, on est catégorique : si ce n'était de la perspective que les amateurs de roulette et de *black jack* aillent dépenser leur argent chez nos voisins, il ne serait pas question de casinos au Québec. Autrement, l'attrait touristique qu'ils représentent ne serait pas suffisant.

Si cet amateur de poker qu'était René Lévesque trouvait le risque trop important pour la moralité publique, vous imaginez bien que Robert Bourassa, Claude Ryan et Gérard D. Levesque ne s'embarqueraient jamais là-dedans sans la plus pressante nécessité.

Après avoir laissé son ministre du Revenu, Raynald Fréchette, se commettre jus-

Michel  
DAVID

qu'au cou en faveur des casinos, M. Lévesque avait finalement dit non en 1982. Le ministre des Finances, Jacques Parizeau, qui ne manquait pourtant aucune occasion de grappiller tout ce qui passait à sa portée, s'était opposé lui aussi, même s'il y voyait un atout certain pour les régions.

« Le projet était intéressant. Nous avons longuement discuté avec les représentants des corps policiers pour en examiner toutes les facettes. Mais le danger que ces casinos permettent le blanchiment d'argent m'a effrayé, confiait-il à *La Presse*, l'an dernier. Je n'ai pas voulu prendre cette responsabilité sur mes épaules et c'est ainsi qu'on a oublié le projet ».

Aujourd'hui, M. Parizeau se dit prêt à le réexaminer, mais l'opposition péquiste s'est vu refuser l'accès aux études policières. Dans ces conditions, pas question de donner son accord sans examen en commission parlementaire.

Au gouvernement, on estime que le problème de la moralité se pose en termes un peu différents d'il y a dix ans, notamment en raison du phénomène des vidéo-poker, qui sont en fait des machines à sous déguisées. Même si la Régie des loteries n'émet plus de permis d'exploitation, on ne se fait pas d'illusion sur la possibilité d'enrayer le phénomène. Tant qu'à laisser les gobe-sous proliférer sous la table, mieux vaut peut-être les encadrer, se dit-on.

C'est une dimension à laquelle il semble que M. Ryan ne soit pas insensible, en sa qualité de ministre de la Sécurité publi-

que, même si sa nature profonde le porterait plutôt à s'opposer à l'ouverture des casinos, comme c'est d'ailleurs le cas de la très grande majorité de ses collègues.

Chose certaine, ce n'est pas le ministre du Tourisme, André Vallerand, qui va forcer la main de qui que ce soit. « L'oncle Georges », comme on l'a baptisé à l'Assemblée nationale, n'est pas exactement ce qu'on peut appeler un poids lourd au gouvernement. D'ailleurs, en 1990, il était aussi catégoriquement opposé aux casinos qu'il leur est favorable aujourd'hui. De méchantes langues ont suggéré que sa campagne visait surtout à justifier sa présence au cabinet.

En fait, le débat de fond n'a pas encore eu lieu au conseil des ministres. La question a été abordée, il y a un mois, mais on en serait toujours à s'interroger sur les conséquences d'une légalisation des maisons de jeu sur les hippodromes ou les casinos forains. M. Bourassa préfère apparemment attendre la fin de la session parlementaire avant de procéder à un véritable tour de table.

Que le premier ministre lui-même ait manifesté quelques « réticences », comme on l'a rapporté, c'est bien possible : il est réticent face à chaque décision qu'il doit prendre. Mais s'il était vraiment contre, il se serait probablement arrangé pour qu'on le sache.

D'après ce que j'en sais, il s'appretait plutôt à dire un oui prudent, présenté sous la forme d'un projet expérimental « à l'euro-péenne » d'une durée de deux ans, à Montréal et dans Charlevoix. Il fera valoir que durant ces deux années, on aura le loisir d'en étudier toutes les « implications ».

Dans le fond, tout le monde sait bien qu'une fois ouverts, les casinos ne fermeront plus, mais ça passerait mieux comme ça. C'est comme les taxes : mieux vaut dire qu'elles sont temporaires.

## Votre Opinion

## Liberté violée

(Lettre à Andrée P. Boucher, maîtresse de Sainte-Foy)

Dans le numéro de mai 1992, de Carrefour, on lit que le conseil municipal a adopté lors de la séance du 6 avril 1992 une « interdiction de stationnement en tout temps autour de l'îlot sur l'avenue France-Prime, à l'est de l'avenue Duchesneau ». Cette interdiction en apparence anodine, prise sans consultation avec les premiers intéressés, soit les résidents du secteur, et en violation directe de leurs intérêts, brime la liberté de ces personnes et de la population en général.

Cette interdiction est injustifiée, ayant été adoptée sous le prétexte de « sécurité », alors que celle-ci n'est nullement en cause ; sinon le stationnement devrait être interdit dans toutes les rues de toutes les villes. Cette interdiction ne tient pas compte du type de construction qui a été autorisé dans le secteur qui fait qu'il y a un manque évident d'espaces de stationnement privés et publics.

En outre, cette décision s'ajoute à une interdiction injustifiée du même ordre prise en octobre 1986, soit l'interdiction de

stationnement du côté est de la rue Duchesneau, entre Quatre-Bourgeois et Hochelaga et contre laquelle des représentations avaient été faites sans succès.

La conseillère du quartier avait alors promis de faire révoquer cette interdiction après l'installation de feux de circulation au coin Duchesneau-France-Prime.

En reliant ces incidents avec d'autres du même genre concernant le stationnement à travers la ville, on se demande s'il n'y aurait pas à l'hôtel de ville des personnes qui, pour justifier leur emploi, se cassent la tête pour inventer des règlements et des interdictions.

Après avoir discuté avec plusieurs résidents du secteur et à leur demande je me fais leur interprète en vous demandant de faire annuler les interdictions de stationnement autour de l'îlot de la rue France-Prime et du côté est de la rue Duchesneau entre Quatre-Bourgeois et Hochelaga, dans l'intérêt des résidents du secteur, décision qui ne compromet la sécurité de personne et ne nuit aucunement à la circulation dans le secteur.

André Fréchette  
Sainte-Foy

## Acte courageux

(Lettre à Jocelyne Caron, membre de l'Assemblée nationale, comté Terrebonne)

Au nom de l'Association provinciale pour la défense des payeurs de taxes, permettez-moi de vous adresser nos félicitations les plus sincères pour votre prise de position concernant la caisse de retraite des membres de l'Assemblée nationale du Québec.

Votre opposition à l'augmentation de l'allocation de retraite des députés rejoint les préoccupations des membres de notre Association concernant la croissance effrénée des dépenses de l'État québécois.

De plus, le geste personnel que vous avez posé en renonçant aux allocations de retraite démontre une honnêteté rigoureuse dans l'exercice de vos fonctions de même qu'un grand courage politique.

Dans une difficile période de récession où beaucoup de Québécois perdent leur emploi ou éprouvent des difficultés financières, nous aurions souhaité qu'un grand nombre de membres de l'Assemblée nationale aient ce courage et cette honnê-

teté de renoncer à une augmentation qui sera payée par l'ensemble des travailleurs québécois.

À titre de femme impliquée bénévolement dans une association provinciale, je suis également très fière que ce geste courageux ait été posé par une autre femme.

Lise Bernier, vice-présidente secteur Est, Association pour la défense des payeurs de taxes Québec

## La côte d'Abraham

Dans l'édition du SOLEIL du 9 juin, nous est présentée une maquette d'aménagement proposée pour la côte d'Abraham : des locaux pour artistes.

L'idée est bonne, mais étant donné le peu de place de stationnements pour les clients, je verrais plutôt ces locaux autour du futur parc qui sera aménagé dans le même secteur et je proposerais de faire de la côte d'Abraham une belle voie de circulation où autobus, automobilistes et camionneurs pourraient circuler aisément.

Jean-Marie Chamberland  
Québec

# LES IDÉES DU JOUR

## Référendum : ambivalence chez les uns



par  
Harvey  
SCHACHTER

Kingston  
Cher Raymond,

Cela fait presque un an que j'ai commencé cette série d'échanges avec toi. J'ai commencé la première lettre par les mots suivants : « Ceci est un exercice de bonne foi au moment même où cette vertu canadienne traditionnelle nous manque. Nous nous connaissons à peine. Je connais à peine ton pays à venir, bien que j'y sois né. Et je m'intéresse de moins en moins aux problèmes de la constitution et du rôle du Québec dans la

Confédération, à la suite de la saga intensive qui semblait sans fin et qui constitue les trois ans du lac Meech. Je suis porté à me joindre au mouvement « Bon Voyage », pour vous souhaiter, à toi et à tes concitoyens du Québec, un avenir merveilleux en tant que pays indépendant. »  
Je reste toujours indifférent devant la crise constitutionnelle. Je sais que c'est important. Je reconnais le fait qu'un faux pas maintenant, au contraire du lac Meech, déclencherait une explosion dont les conséquences seraient énormes. Mais le pacte qu'on a développé n'a rien qui m'excite.  
Il y aura un transfert de pouvoirs, des phrases nouvelles seront décrétées dans une tentative de réconcilier les problèmes actuels, des compromis deviendront la règle de la loi constitutionnelle. Mais ma vie ne s'améliorera pas un brin par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui — et c'est

la même chose pour beaucoup trop de Canadiens, y compris ceux qui vivent au Québec et probablement dans l'Ouest aussi. La faute commise lors du lac Meech a été qu'on dirigeait les discussions constitutionnelles vers des questions crasseuses sur le partage des pouvoirs et non sur des notions plus édifiantes de droits et de libertés, et bien plus de Canadiens n'ont plus beaucoup d'intérêt à écouter ce qui revient au fond à des petites chicanes entre les gouvernements.  
Ces lettres m'ont fait comprendre l'abîme entre les deux solitudes — les torts passés que nous refusons d'oublier, la différence entre nos points de vue, la solitude de notre fierté, les désaccords entre nous.  
La philosophie nationaliste et la fierté qu'elle évoque se trouvent au cœur — et dans le cœur — du Québec d'aujourd'hui et je crois que le Parti québécois a raison

lorsqu'il soutient que l'on peut seulement apaiser ce sentiment qui, à la longue, se réalisera à travers l'indépendance. Si cela est vrai, une combinaison « solution-compromis » ne mettra pas fin aux débats maintenant, mais servira à court terme comme une aire de repos sur le chemin vers l'indépendance.  
Mais peut-être que je me trompe. Beaucoup de gens à Kingston croient qu'un pacte constitutionnel raisonnable guérirait les blessures causées en 1982 et nous permettrait d'avancer ensemble. Tu as écrit à cet effet en disant qu'un bon accord constitutionnel, approuvé dûment par les Québécois, mettra fin à la recherche d'un arrangement constitutionnel qui parait sans fin.  
Je suis prêt à considérer un Sénat « Triple E », ou un Sénat « Double E », ou même un Sénat « Simple E » — peu importe la formule qu'on choisisse — même si

### De Kingston à Québec

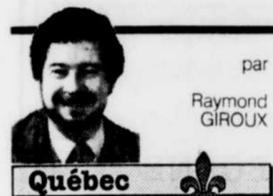
**NDLR.** L'éditorialiste Raymond Giroux, du SOLEIL et Harvey Schachter, rédacteur en chef adjoint du WHIG-STANDARD de Kingston, en Ontario échantillent une correspondance où chacun tente d'expliquer sa société à l'autre. Ces lettres seront publiées simultanément dans les deux quotidiens, à tous les deux jeudis.

### Cette semaine: LES DEUX SOLITUDES

je crois que cela rendra le gouvernement du pays plus compliqué, n'arrivera pas à calmer les griefs et nous détournera de l'approche plus raisonnable qui serait d'abolir le Sénat.  
Un professeur de journalisme de l'université Carleton me disait l'autre jour qu'il serait impossible qu'un référendum au sujet de l'accord constitutionnel passe au Canada anglais. Je lui ai dit que « si », étant donné que tous les personnages principaux et toutes les institutions au Canada anglais (à l'exception de Preston Manning peut-être) nous diront qu'il faudra appuyer l'accord ou faire face à des conséquences insupportables. Mais peut-être que je me trompe.

Des gens se sont opposés au lac Meech, même quand on leur disait que leur opposition déchirerait la nation. Aux États-Unis, Ross Perot est devenu le porte-parole de la colère du peuple contre l'institution politique traditionnelle et pourrait devenir président des États-Unis; Preston Manning pourrait remplir la même fonction lors d'un référendum national, s'il s'oppose au compromis.  
Mes sentiments d'ambivalence pourraient m'amener à voter « NON » lors d'un référendum, même si je veux voter « OUI ». Cette ambivalence pourrait amener beaucoup d'autres gens au Canada anglais à faire de même.

Harvey



par  
Raymond  
GIROUX

Québec  
Cher Harvey,

Les propos sur la colère qui gronde contre la réforme constitutionnelle feront sans doute sauter mes lecteurs. La plupart des gens ici sont au contraire convaincus que l'entente préparée par Joe Clark et ses amis dans les couloirs d'Ottawa répondra à vos besoins, mais pas aux nôtres.  
Il y a une douzaine de jours, encore, je participais à une table ronde sur la constitution avec David Elton, de la Canada West Foundation et un bon libéral du Manitoba, Izzy Asper. Nous parlions devant quelque 80 membres de la Western Broadcasters Association,

## Accommodement résigné chez les autres

et j'avais l'étrange sentiment qu'ils n'avaient jamais entendu un point de vue québécois sur la crise canadienne.  
Ces gens n'avaient jamais cru que la construction d'une nouvelle nation canadienne pouvait heurter de plein fouet l'édification du Québec moderne. En fait, l'idée même d'une nation dans la nation leur faisait l'effet d'un mauvais film d'horreur.  
Tu réclames la reconnaissance de votre propre identité nationale selon vos propres conditions, et non comme le résultat d'un compromis politique à courte vue. Tu es prêt à nous souhaiter bon voyage parce que tu crois que le Parti québécois et le mouvement souverainiste ne cesseront jamais de réclamer l'indépendance malgré n'importe quelle entente constitutionnelle.

Tu as peut-être raison, et peut-être pas. Je pense toujours qu'une majorité de Québécois accepterait une entente qui reconnaîtrait vraiment leur identité nationale et leur donnerait de vrais pouvoirs. Ils ne veulent pas rendre le Canada ingouvernable en empêchant le gouvernement fédéral de jouer un rôle majeur dans les affaires des autres provinces.  
En principe, tout cela me semble très clair. Mon projet « Double E » — l'égalité entre nos deux nations, assortie d'un engagement formel de reconnaître et de donner des pouvoirs aux autochtones, et l'efficacité d'un régime dualiste au lieu d'un gouvernement ultra-décentralisé qui ne pourrait fonctionner — pourrait mener à une nouvelle entente politique.  
Plusieurs intellectuels anglo-

phones partagent ton opinion à l'effet que la défense des droits et libertés doit avoir priorité sur tout débat constitutionnel. Je serais d'accord si le Canada et le Québec étaient la réincarnation contemporaine du paradis terrestre. Les droits individuels doivent avoir priorité.  
La voix du monde ordinaire avait trouvé la vraie solution après 24 heures de débat, à Halifax. Je parle du fédéralisme asymétrique. Mais un troupeau de politiciens provinciaux a ajouté ses hurlements à ceux des groupes d'intérêts. Ils ont réussi à tuer ce consensus en l'attaquant des deux côtés à la fois.  
J'interprète peut-être mal tes propos, mais je crois que ton refus de considérer la constitution comme une affaire importante (je dis bien importante, et non pas inté-

ressante !) fait partie du problème. Cela nous aide à comprendre la profondeur du fossé qui sépare le Québec du Canada.  
Je voudrais ajouter un peu de couleur locale à ta suggestion que Preston Manning pourrait facilement devenir le Ross Perot canadien, combattant l'ensemble du système politique et dirigeant le camp du NON lors du référendum canadien. Lucien Bouchard pourrait faire de même au Québec.  
Si le leader du Reform Party et son homologue du Bloc québécois peuvent battre trois partis nationaux et leur chef, huit ou neuf premiers ministres provinciaux (Don Getty et/ou Clyde Wells jouant les moutons noirs), l'ensemble de la communauté des affaires et les millions qu'elle s'approprie à dépenser, cela signifie que

la démocratie se porte plutôt mal merci.  
Autant Manning que Bouchard rassemblent d'anciens partisans conservateurs parce que Mulroney et ses amis ont perdu contact avec les citoyens. Ce n'est pas que leurs politiques soient en soi mauvaises. Ils ont plutôt perdu foi en leurs électeurs et cru qu'ils pouvaient leur vendre le libre-échange ou l'entente du lac Meech comme une boîte de savon ou une caisse de bière.  
Ne penses-tu pas que le Canada et le Québec seraient plus heureux si toi et moi pouvions négocier une nouvelle entente sans cacher nos désaccords? Nous ne pourrions faire pire que les politiciens! Bonne chance à toi et à tes lecteurs!

Raymond

# FIN DE BAIL

# TOUT DOIT ÊTRE VENDU

# 50% à 70%

de rabais sur toutes nos collections importées

• ARC-LINEA • CASSINA • ROLF BENZ • ACERBIS • MOROSO • BONTEMPI •

**DERNIÈRE SEMAINE DE LIQUIDATION**

**Château d'aujourd'hui**

QUÉBEC

1515, rue Saint-Jean-Baptiste  
(angle Hamel et Henri-IV)  
(418) 872-2321

Rabais spécial sur les commandes personnalisées.

# A M E U B L E M E N T S T A N G U A Y



AUCUN COMPTANT, AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT.\*\*

**COMMENCEZ  
À PAYER DANS**

**1 AN**

LE 12 JUIN 1993

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

**DES PRIX EXCEPTIONNELS**



**17**  
pi cu

**McCLARY**

**CUISINIÈRE**

- Four à nettoyage facile
- Éléments amovibles
- Porte de four en verre noir

**539<sup>95</sup>**

**RÉFRIGÉRATEUR  
17 pi cu**

- 2 clayettes réglables
- 2 compartiments à produits laitiers
- 2 balconnets dans la porte du réfrigérateur

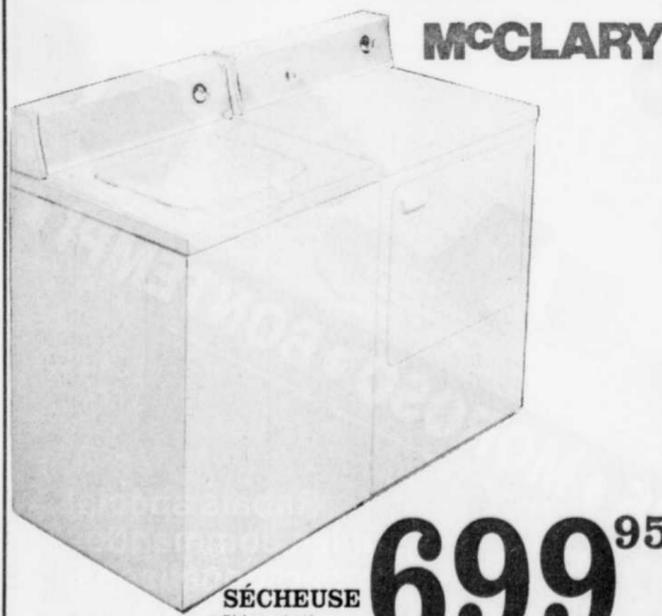
**699<sup>95</sup>**



**LA-Z-REST**  
Fauteuil inclinable berçant

**BONNE  
FÊTE  
À TOUS LES  
PAPAS**

**299<sup>\$</sup>**



**McCLARY**

**LAVEUSE**

- 2 programmes de lavage et de rinçage
- 2 sélections de température

**699<sup>95</sup>**

**SÉCHEUSE**

- Séchage minute
- 2 sélections de température

**MATELAS SOMMEX**

Modèle TANGUAY DESIGN  
MOUSSE OU RESSORT



**SERVICE  
QUALITÉ  
GARANTIE**

**39"**

Prix cour. ~~359<sup>\$</sup>~~

**309<sup>\$</sup>**

**54"**

Prix cour. ~~435<sup>\$</sup>~~

**375<sup>\$</sup>**

**60"**

Prix cour. ~~479<sup>\$</sup>~~

**409<sup>\$</sup>**

**78"**

Prix cour. ~~679<sup>\$</sup>~~

**579<sup>\$</sup>**

**Aussi disponible, matelas d'eau à PRIX SPÉCIAL**

**GAGNEZ\*** cette magnifique **GEO 92**



\* La personne désignée au hasard sera jointe et devra répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques avant d'être déclarée gagnante.

Cartes de crédit acceptées. \*\* Sous réserve de l'approbation du Service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt sera porté à votre compte à partir du 12 juin 1993 sur le solde dû.

**Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!**

**LÉVIS:**

5720, boul. Étienne-Dallaire  
(angle Kennedy)  
**833-4511**

**BEAUPORT:**

535, boul. Ste-Anne  
**667-6282**

**LES SAULES:**

Carrefour Les Saules  
5150, boul. l'Ornière  
**871-4411**

**TROIS-RIVIÈRES:**

2200, boul. des Récollets  
**(819) 373-1111**

**RIMOUSKI:**

822, boul. Ste-Anne  
(route 132)  
POINTE-AU-PÈRE  
**725-4411**

**LIVRAISON ET SERVICE:**

QUÉBEC: **872-2242**  
TROIS-RIVIÈRES: **(819) 373-1111**  
RIMOUSKI: **725-4411**